

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1908 - 25 février 2005 - prix : 1 €

Profits en hausse

**Ils ont de l'argent,
il faut leur arracher
des salaires corrects
pour tous !**

Air France Orly

Les mensonges
de la direction,
la colère des
agents de piste

p. 16

Une société
malade
du racisme

p. 7

Dans les entreprises

Hôpitaux, SNCF,
Renault, La Poste...

p. 11 à 15

Le 10 mars, grèves et manifestations

Public-privé, tous ensemble !

p. 5



Sommaire

Leur société

- p 4**
- Flambée de profits... et de suppressions d'emplois !
 - Quand un ministre doit déménager en urgence
 - Affaire Executive Life
 - Croissance de la précarité
- p 5**
- Journée du 10 mars, public-privé, tous ensemble
 - Les luttes dans l'Éducation
- p 6**
- Erika : Total doit payer !
 - Journée internationale des femmes, manifestons pour l'égalité
- p 7**
- Le racisme dans une société malade
 - À propos de l'« affaire Dieudonné »
- p 10**
- Quand Leclerc et Raffarin font leur pub
 - Borloo et ses petits boulots
 - Chirac et les gaz à effet de serre

Tribune

- p 6**
- Une autre maladie ravage l'Afrique : la France

Dans le monde

- p 8**
- Portugal, victoire du PS
 - Retrouvailles Bush-Chirac
 - Pas très orthodoxe, tout ça...
- p 9**
- Le rôle de l'armée française lors du génocide au Rwanda
 - Paludisme, les profits... ou la vie

Dans les entreprises

- p 11**
- Hospices civils de Lyon, Centre hospitalier Lyon-Sud, Nogent-le-Rotrou
- p 12**
- La Poste - Nantes, Centre financier de Paris-Bretagne
 - Leclerc - Bordeaux, Moulinex
- p 13**
- Renault siège social
 - Ex-salariés de Chausson Creil
 - Arcelor, profits et dividendes records
- p 14**
- SNCF - service commercial, dépôt de Villeneuve-Saint-Georges, Paris Gare de Lyon
 - Belgique : la lutte à AGC - Automotive
- p 15**
- PCA Peugeot Citroën - Aulnay-sous-Bois, SKF Saint-Cyr-sur-Loire, Sealed Air - Cergy
- p 16**
- Air France Orly : mort d'une hôtesse, menaces de la direction
 - Drame de Roissy, Aéroport de Toulouse - Blagnac

La fête 2005 de Lutte Ouvrière les 14, 15 et 16 mai à Presles (Val-d'Oise)



Ceux qui, entrant à la fête, auront franchi le Village médiéval parviendront quelques centaines de mètres plus loin à « la Cité dans les arbres ».

Il s'agit d'un parcours aérien dans les arbres. Les aventuriers pourront passer d'un arbre à l'autre, à 4 mètres ou à 6 mètres de haut, au choix, sur un pont de lianes ou encore sur un pont de planchettes. Ils pourront descendre d'un arbre à un autre sur une « tyrolienne », c'est-à-dire suspendus à une roulette qui glisse sur un câble en pente et connaître, sans danger, le vertigineux frisson de la vitesse.

Tous apprendront à vaincre le vertige et cela, bien sûr, sans crainte. Bien sanglés dans des harnais de sécurité, lesquels seront crochetés par des mousquetons à des câbles de sécurité (les « câbles de vie » des marins) et sous le contrôle de moniteurs attentifs.

Bien sûr, ce ne sera pas

accessible aux trop jeunes... ni aux trop lourds.

Il y aura un parcours d'initiation à faible hauteur, un autre un peu plus spectaculaire à environ 4 mètres et, le fin du fin, pour les vrais aventuriers, un parcours à un peu plus de 6 mètres.

Tous ceux qui auront essayé seront très contents d'eux-mêmes d'avoir fait ce parcours.

Bien sûr, la carte de la fête vous donnera gratuitement accès à ce parcours et à tout ce qui va avec : apprentissage des

règles, leçons de sécurité, harnais et tout l'équipement nécessaire pour vous plaire dans nos arbres.

Alors n'hésitez pas, venez

vivre dans le « Village dans les arbres », les samedi 14, dimanche 15 et lundi 16 mai 2005 à la fête de Lutte Ouvrière.

COMMANDEZ VOS CARTES D'ENTRÉE !

Jusqu'au 31 mars, vous pouvez vous procurer la carte d'entrée à la fête au prix de 10 euros en écrivant à :

LUTTE OUVRIÈRE
BP 233
75865 PARIS CEDEX 18
Indiquer le nombre de

cartes demandées et joindre un chèque du montant voulu (10 euros par carte) à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE. Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition.

Envoi franco.

Fêtes de Lutte Ouvrière

REIMS

Samedi 5 mars
de 15 h à minuit
Salle des Phéniciens
Boulevard
des Phéniciens
Quartier Châtillon

BOURGES

Samedi
12 mars
de 15 h à minuit
22, rue d'Auron
(ex-salle Germinal)

METZ

Dimanche 20 mars
à partir de 11 h 30
Centre d'Activités et
de Loisirs de Plantières
(CALP)
2a, rue Mgr Pelt

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Lutte Ouvrière sur Internet

Notre site : www.lutte-ouvriere.org - Notre e-mail : journal@lutte-ouvriere.org
Union Communiste Internationaliste
www.union-communiste.org - E-mail : contact@union-communiste.org

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque. Le total annuel des dons est limité à 7 500 euros par personne physique.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 | 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin.
Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

En retournant le bulletin d'abonnement ci-dessous à Lutte Ouvrière BP 233 - F-75865 Paris Cedex 18

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Editorial des bulletins d'entreprise
du 21 février

Profits : ils ont de l'argent, il faut leur arracher des salaires corrects pour tous !



Les bénéfices des grandes entreprises ont atteint, l'an passé, des montants records. Dans les banques, ils ont augmenté en moyenne de 25 %. Dans l'automobile, Renault a augmenté les siens de 43 %. Madame Bettencourt, première fortune de France, a de quoi se réjouir des 143 % d'augmentation des bénéfices de la société L'Oréal, dont elle est la principale actionnaire.

Arcelor, devenu le géant de l'acier par la fusion d'entreprises qui avaient mis à la porte des milliers d'ouvriers de la sidérurgie, a multiplié ses bénéfices par 9. La palme revient à Total. Cette entreprise polluante des côtes bretonnes et vendéennes, responsable de l'explosion de l'usine AZF à Toulouse, a encaissé 9 milliards d'euros, le plus important bénéfice jamais réalisé en France !

Comparons donc ces chiffres à l'évolution des salaires ! Comparons l'accroissement des fortunes pour quelques-uns avec l'aggravation de la pauvreté pour des millions de chômeurs et de précaires ! On dirait que coexistent dans ce pays deux mondes, à des années-lumière l'un de l'autre.

Dans l'un, on vit dans un luxe inimaginable pour le commun des mortels. Lorsque la presse a révélé que le ministre de l'Économie se faisait payer par l'État les 14 000 euros mensuels du loyer de son appartement de 600 m², il a dit, pour se défendre, qu'il « n'en connaissait pas le montant ». Un loyer équivalant au salaire brut de 12 smicards ! Le ministre n'est pourtant qu'un serviteur des possédants, même pas des mieux rétribués, à côté des hauts cadres du privé qui peuvent payer des loyers de ce genre sans que la presse s'en émeuve. Les véritables riches sont ceux qui les payent, les propriétaires, les gros actionnaires des entreprises, ceux qui encaissent les profits en hausse.

Face au monde des privilégiés, il y a l'autre monde où, quand on ne sait pas quel est le montant de son loyer, c'est parce qu'on n'a pas de logement. Un monde où, même pour ceux qui ont un travail stable, une hausse de salaire de 3 ou 4 % est une exception, où un travailleur sur sept gagne moins que le smic.

Oui, on dirait deux mondes. Et pourtant, il s'agit du même. C'est la pauvreté des uns qui fait la richesse des autres. C'est parce qu'on écrase les salaires, qu'on réduit les effectifs en faisant travailler plus ceux qui restent, que les profits sont en hausse. On nous dit qu'il faut que les entreprises se développent et fassent du profit. Mais à quoi leur sert ce profit ? À investir dans des usines ? Dans des machines nouvelles ? À créer des emplois ? Non ! Uniquement à enrichir les actionnaires et à permettre le rachat d'entreprises existantes par d'autres.

L'accroissement considérable des profits ne se traduit pas par plus d'argent pour la santé publique, pour l'Éducation nationale, pour les transports collectifs. C'est l'inverse. Le gouvernement impose des économies sur tout ce qui est utile à la collectivité, afin d'aider les patrons à réaliser toujours plus de profits.

La satisfaction des patrons annonçant leurs profits est une provocation. Mais elle rappelle que l'argent existe pour payer des salaires corrects et pour assurer du travail à chacun en le répartissant entre tous. Ce serait l'intérêt des travailleurs et de l'ensemble de la société. Mais ni le patronat ni le gouvernement à sa botte n'ont que faire de l'intérêt collectif.

Et si les travailleurs veulent obtenir les hausses de salaire qu'ils sont en droit d'exiger et la résorption du chômage, il leur faudra les imposer. Il faudra un mouvement ample, explosif, mobilisant l'ensemble du monde du travail.

Les directions syndicales ne proposent pas un plan d'action allant dans ce sens, susceptible de redonner confiance aux travailleurs. Mais elles peuvent être contraintes à faire plus que des initiatives ponctuelles. Il faut saisir toutes les occasions, à commencer par la journée d'action du 10 mars à laquelle elles appellent.

Même si un succès de cette journée ne suffira pas à faire reculer le patronat et le gouvernement, cela peut être et doit être une étape pour la contre-offensive indispensable des travailleurs.

Arlette LAGUILLER

MEETINGS avec ARLETTE LAGUILLER

À LILLE

Vendredi 25 février
à 20 h

Maison de l'Éducation
Permanente (MEP)
Place Georges-Lyon
(Angle rues Angellier et
Jean-Bart)

À DIJON

Vendredi 4 mars
à 20 h

Salle La Fleuriée
Saint-Apollinaire

À PARIS

Vendredi
11 mars
à 20 h 30

Théâtre
de la Mutualité

24, rue
Saint-Victor
à PARIS 5^e

(Métro :
Maubert-Mutualité)
Entrée libre

À GRENOBLE

Mardi 15 mars
à 18 h 30

Espace Saint-Martin
93, Cours Berriat

À LYON

Mercredi 16 mars
à 20 h

Mairie du 6^e
(Salle Victor-Hugo)
33, rue Bossuet (Métro
Masséna)

À TOULOUSE

Vendredi 18 mars
à 20 h

Salle municipale
22, Allées de Barcelone

À NANTES

Mercredi 23 mars
à 20 h 30

Salle de conférence
de la Manu
10 bis, Bd de Stalingrad
(Arrêt du tram ligne 1 :
Manufacture)

À MARSEILLE

Samedi 2 avril
à 15 h

Château des Fleurs
16, Bd Michelet
(Métro : Prado)

À STRASBOURG

Dimanche 3 avril
à 16 h

Salle de
la Marseillaise
34, Bd Clemenceau

• **Affaire Executive Life**

Les casseurs ne sont pas les payeurs

Mercredi 16 février, un accord a été conclu entre la justice américaine et une partie des accusés français du procès d'Executive Life : le Crédit Lyonnais et le CDR (Consortium de réalisation, l'organisme public qui gère les actifs douteux du Crédit Lyonnais depuis 1995).

Le procès civil est annulé, moyennant le paiement de 700 millions de dollars de dédommagements, qui se décomposent en 575 millions pour le Département aux assurances de Californie, 75 millions pour la société d'assurances Sierra et 100 millions pour la Réserve Fédérale américaine. À ces sommes s'ajoutent les 771,5 millions de dollars versés en 2003 dans le cadre d'un autre accord « à l'amiable », qui avait permis de mettre fin à la procédure pénale et, entre autres, à Peyrelevade, PDG du Crédit Lyonnais à l'époque, d'échapper à une condamnation. Au total ce seront près de 1,5 milliard de dollars, dont la quasi-totalité sera payée par l'État, c'est-à-dire les contribuables français.

En 1992, la filiale Altus Finance du Crédit Lyonnais avait racheté la compagnie d'assurances Executive Life, en contournant la loi américaine, avec la complicité de la société d'assurance MAAF et du groupe Artémis de François Pinault, l'ami milliardaire de Chirac. Aujourd'hui la société Executive Life, rebaptisée Aurora, est devenue rentable. Contrôlée à 67 % par la holding de Pinault, elle lui a permis de réaliser des plus-values d'environ un milliard de dollars. Le Crédit Lyonnais, en lui revendant le portefeuille d'obligations d'Executive Life, moyennant un prêt, a ainsi largement contribué à la fortune actuelle de Pinault.

Après l'accord avec le Crédit Lyonnais, Pinault et la MAAF se retrouvent seuls en procès, car ils n'ont pas voulu payer la somme proposée par la justice américaine pour « passer l'éponge ». S'il est condamné au pénal, Pinault devra payer une somme de l'ordre de 970 millions de dollars.

Pinault, un affairiste habitué à empocher mais pas à casquer, est cette fois tombé sur plus requin que lui. À moins que cet ami du président n'arrive à trouver lui aussi un accord et un moyen de le faire retomber sur le dos des contribuables français.

Cédric DUVAL

Flambée de profits... et de suppressions d'emplois !

Total, Arcelor, Schneider Electric et bien d'autres grandes entreprises viennent d'annoncer des profits records, qui seront en majeure partie distribués aux actionnaires. Et cela n'empêche pas les mêmes entreprises de prévoir aussi des milliers de suppressions d'emplois.

Les profits s'étalent au grand jour, ou du moins ce que les dirigeants des grands groupes veulent bien en révéler pour se faire bien voir de leurs actionnaires. Les dividendes versés à ceux des 40 sociétés qui font référence à la Bourse (le CAC 40), déjà en hausse de 13 % l'année dernière, devraient s'accroître encore cette année.

Ainsi, Total affiche un bénéfice de 9 milliards d'euros. Pendant ce temps, les travailleurs de sa filiale Arkema, dans la chimie, s'opposent à des menaces de licenciements sur dix usi-

nes, dont celle de Saint-Auban, dans les Alpes-de-Haute-Provence. Celle-ci emploie 725 salariés, auxquels il faut ajouter 3 000 emplois indirects, ce qui représente 80 % des effectifs industriels et 10 % des salariés du département. Mais la ruine d'une région ne compte pas pour Total, face à l'objectif de faire monter, par des suppressions d'emplois, le cours des actions Arkema, dont il est prévu qu'un paquet sera vendu en Bourse l'année prochaine.

Dans le secteur du médicament, le groupe Aventis, où il y a eu de nombreuses suppressions d'emplois, a été racheté l'an dernier par Sanofi-Synthelabo, dont les actionnaires principaux sont Total et L'Oréal, un autre groupe qui, avec 3,6 milliards d'euros de bénéfices nets, figure aussi en haut du tableau des profits.

La flambée des profits et des

licenciements touche également d'autres secteurs. Le groupe d'appareillage électrique Schneider Electric vient d'annoncer un bénéfice en augmentation de 30 % et prépare pas moins de trois plans de suppressions d'emplois qui concernent au total 1 010 salariés. Dans la sidérurgie, Arcelor qui déclare un profit de 2,3 milliards d'euros, neuf fois supé-

rieur à celui de l'an dernier, continue à vouloir supprimer des milliers d'emplois en France et en Europe.

Pour se protéger d'une telle rapacité patronale, imposer l'interdiction des licenciements collectifs dans les entreprises qui font des bénéfices est indispensable.

Jean SANDAY



Quand un ministre doit déménager en urgence

Il a fallu un article du *Canard enchaîné* pour apprendre que, depuis son entrée au gouvernement de Raffarin comme ministre de l'Économie, le très catholique député de la Savoie Hervé Gaymard occupait en guise de logement, pour lui, son épouse et ses enfants, un duplex de 600 m² à deux pas des Champs-Élysées à Paris, moyennant un loyer mensuel de 14 000 euros prélevés sur les fonds publics.

Cette situation ne serait ni exceptionnelle ni nouvelle. Il est d'usage que les membres du gouvernement puissent être logés dans un appartement de fonction de leur ministère, ou à

défaut dans un appartement loué aux frais de l'État pour leur usage.

Ainsi actuellement le ministre du Budget François Copé occupe gracieusement un petit 190 m², le ministre de l'Industrie Patrick Devedjian jouit de 275 m² et le ministre du Commerce extérieur François Loos occupe 330 m² pour sa fonction. Un peu gêné par la publicité faite aux dépenses somptuaires de son ministre chargé de l'austérité... pour les travailleurs, Raffarin s'est fendu d'une circulaire demandant à ses ministres de se contenter d'un « appartement conforme (...) à la simplicité qui sied aux

représentants de l'État ».

Hervé Gaymard a convenu qu'il avait manqué de vigilance, conséquence d'un emploi du temps trop chargé : 120 heures de travail par semaine, selon lui, soit plus de 20 heures par jour, car on ne l'imagine tout de même pas manquer la messe du dimanche ! Il n'avait pas eu le temps de se renseigner sur le montant du loyer de son logement, a-t-il prétendu ! L'aurait-il appris en lisant le *Canard enchaîné* ?

Il est vrai que, gendre du professeur Lejeune, connu pour son combat contre le droit à l'avortement et ses liens avec des milieux catholiques intégristes, Hervé

Gaymard, père de huit enfants, a le souci « d'une vie conjugale et familiale normale », comme il dit. Mais cette vie « familiale normale » est visiblement réservée aux gens de son milieu. Car Gaymard, en tant que ministre, s'est fait un devoir de s'attaquer à l'accroissement des dépenses de l'État et de convaincre les citoyens de base « de se désintoxiquer de la dépense publique ».

Mais c'est peut-être cela qu'avait commencé à mettre en pratique son épouse en choisissant ce logement au loyer de 14 000 euros par mois, au lieu d'en choisir un autre... à 20 000 !

Alain VALLER

Arrêter la croissance de la précarité !

Entre 1995 et 2003, soit en huit ans, le nombre d'emplois précaires, en contrat à durée déterminée ou en intérim, a progressé de 69 % ! Il est passé d'un peu plus d'un million en 1995 à 1 761 500 en 2003. On le voit, non seulement le nombre de chômeurs ne diminue pas et les patrons continuent à licencier beaucoup plus qu'ils n'embauchent, mais de plus, lorsque embauches il y a, ce sont très souvent des emplois précaires. Sur la même période, le syndicat FO a calculé que ces derniers représentent 39 % de l'ensemble des créations d'emplois.

La précarité ne se limite pas à ce type de contrats. Elle se retrouve dans le nombre croissant de contrats de travail à temps partiel, subis dans 40 % des cas et payés en dessous du smic mensuel.

Et comme tout cela ne suffit encore pas, le patronat rend le précaire encore plus précaire, en concluant des contrats d'intérim d'une durée toujours plus courte. Ceux-ci sont passés – toujours dans le même laps de temps – d'une durée moyenne de 85 heures à 74 heures.

Ce développement de la précarité s'accompagne du recours à la sous-traitance et à l'externa-

lisations des tâches, qui deviennent des pratiques de plus en plus fréquentes.

Par tous ces procédés, les patrons exercent un véritable chantage à l'emploi et piétinent la législation du travail. Le développement de la précarisation des emplois va de pair avec celui des conditions de travail épouvantables et des salaires tirés vers le bas. Parmi ceux qui ont un emploi, de plus en plus nombreux sont les travailleurs pauvres, ayant des salaires non seulement insuffisants, mais rabotés par le temps partiel, les missions raccourcies, l'absence de toute garantie. Embaucher et

licencier au gré des exigences de la production, sans être embarrassé par aucune disposition protectrice des salariés, tel est l'objectif poursuivi par le patronat. Et malheureusement, il y réussit assez bien grâce à toutes ces formules d'emplois précairisés. Parmi tous ceux qui s'inscrivent à l'Assedic après avoir perdu leur emploi, trois sur cinq avaient un emploi précaire.

Il n'est pas possible de laisser le patronat poursuivre ainsi son offensive contre le monde du travail et reprendre pas à pas tout ce que les travailleurs ont imposé par leurs luttes passées !

L.P.

• Journée du 10 mars

Public-privé, tous ensemble

Toutes les confédérations syndicales appellent à une journée de grèves et de manifestations, dans le privé comme dans le public, le jeudi 10 mars. Même la CFDT après bien des tergiversations s'est ralliée, pour l'heure du bout des lèvres, à cette journée, la présence ce jour-là de la délégation olympique chargée d'étudier la candidature de Paris lui servant de prétexte à son peu d'empressement. En tout cas, tant mieux si de plus en plus de syndicats annoncent qu'ils participent à cette journée.

Les syndicats de cheminots, CGT, FO et Sud Rail, ont annoncé qu'ils déposaient un préavis de grève, ainsi que les syndicats CGT, FO, FSU, UNSA et CFTC de la Fonction publique. Les syndicats enseignants appellent aussi de leur côté, appuyés même par la principale fédération de parents d'élèves, la FCPE, qui veut faire du 10 mars une journée « école morte ». Enfin, la CGT Métallurgie a indiqué s'être fixé comme objectif de faire descendre dans la rue 140 000 métallos.

Le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, déclarait lundi 21 février dans une interview au journal *Libération* : « Nous avons eu un réel succès le 5 février. (...) Nous avons un devoir de suite, en créant des moments de coordination aidant les salariés des entreprises à percevoir qu'ils ne sont pas seuls dans leur coin à agir ou à attendre des réponses à leurs revendications. La journée du 10 mars, avec arrêts de travail, va permettre de pousser plus fort. » C'est vrai, et il est heureux que les journées des 19 et 20 janvier et du 5 février ne soient pas restées sans lendemain. Mais on attend encore que les confédérations syndicales, y compris la

CGT, expliquent à l'ensemble des travailleurs quel plan elles comptent mettre en œuvre pour faire céder un gouvernement et un patronat qui ne seront sensibles qu'à une épreuve de force. Il ne s'agit pas de répéter périodiquement, au coup par coup, des « journées d'action ». Chacune ne peut avoir un sens que si elle est conçue comme une étape dans la mobilisation des travailleurs, qui leur redonne confiance en leurs propres forces. Le 10 mars doit être une étape dans cette direction, et ce serait aux dirigeants syndicaux, Thibault compris, de l'expliquer et d'en convaincre leurs militants et les travailleurs.

Mais, quoi qu'il en soit, il est bien sûr dans l'intérêt de tous les travailleurs que cette journée du 10 mars soit un succès. Les raisons de se mobiliser ce jour-là ne manquent pas. En ce qui concerne les salaires tout d'abord, cela fait des années que les salariés du privé comme du public voient leur pouvoir d'achat chuter. La revendication des salaires sera donc évidemment mise en avant. À titre d'exemple, la fédération CGT de la Métallurgie réclame une hausse de 8 % des salaires. Le problème de l'emploi est une autre raison de se mobiliser. Les

licenciements continuent de plus belle. La précarité explose, y compris dans le secteur public. Des emplois sont supprimés par milliers dans l'éducation, dans les hôpitaux et les transports, dans des secteurs pourtant utiles à la population. Enfin, les patrons cherchent à faire travailler plus, et gratuitement.

La journée du 10 mars sera une occasion d'affirmer que cette situation n'est pas une fatalité économique, car les patrons ont de l'argent, l'explosion des profits de la plupart des grandes entreprises, dont les médias ont fait l'étalage tout récemment, le

prouve. Les patrons ont de quoi payer des augmentations de salaire. Ils ont de quoi embaucher, ce qui permettrait de répartir le travail entre tous, et ainsi de diminuer les cadences. Et de son côté le gouvernement aurait aussi de quoi embaucher dans les services publics, s'il ne consacrait pas une part énorme de son budget à financer des cadeaux de toute sorte au patronat.

Toutes ces revendications sont communes à l'ensemble des travailleurs, quelle que soit leur corporation, qu'ils soient du public ou du privé. Aussi il est dans l'intérêt de tous de faire la sourde oreille aux propos déma-

gogiques qui visent à faire croire à l'existence d'une catégorie prétendument privilégiée de salariés, de balayer les divisions, entretenues par les syndicats eux-mêmes parfois, comme la CFDT qui parlait au départ de centrer la journée du 10 sur le privé, et de se retrouver ensemble dans les grèves et dans la rue.

La journée du 10 mars est une occasion de se montrer nombreux et unis, et ainsi de contribuer à redonner confiance aux travailleurs pour une véritable contre-offensive contre le patronat et le gouvernement. Il faut s'en saisir.

Aline RETESSE

Le « public » se dissout dans le « privé »

Il est de tradition chez les patrons et les politiciens à leur service d'opposer les fonctionnaires, « bénéficiant de la sécurité de l'emploi », et les salariés du privé, « menacés du chômage ». Diviser pour régner, c'est une vieille histoire, encore utilisée après la manifestation du 5 février et en prévision de celle du 10 mars. Ainsi Raffarin dit n'avoir pas vu beaucoup de travailleurs du privé dans les rues le samedi 5 février et Chérèque, leader de la CFDT, prétend ne pas vouloir noyer les revendications des travailleurs du privé sous celles des fonctionnaires...

Pourtant, non seulement les revendications sont les mêmes, les salaires et l'emploi, mais les manifestants aussi peuvent être les mêmes. On peut en effet défiler dans le cortège des hôpitaux ou dans celui de La Poste... et être salarié du privé. D'une part, depuis des années, les entreprises publiques ont soustrait et donc privatisé bien des services : nettoyage, restauration, entretien, etc. D'autre part, parmi les cinq millions de travailleurs du secteur public, il y avait, en 2003, 700 000 travailleurs en CDD ou en stage, c'est-à-dire relevant du droit privé. On peut

être infirmière en CDD, on peut être prof avec un contrat de trois mois, employé de mairie en emploi-jeune, cantonnier en CES. On peut même être embauché en CDI à temps partiel, à La Poste par exemple, sans être fonctionnaire.

Ainsi la différence de statut entre les travailleurs des différents secteurs tend à s'effacer, sous la pression des administrations publiques elles-mêmes, décidées à privatiser et à réduire les garanties du personnel. Raison de plus, s'il en était besoin, pour se battre ensemble.

Paul GALOIS

La lutte continue contre les économies dans l'éducation

Depuis plusieurs semaines maintenant, et surtout depuis les journées des 10 et 15 février, des dizaines de milliers de jeunes sont descendus dans la rue pour exiger le retrait du plan Fillon sur l'éducation. Dans ces cortèges, se côtoyaient aussi bien des jeunes venus de lycées de banlieue que des élèves des établissements plus aisés des centres-ville, réunis par la volonté de faire reculer le gouvernement dans ses projets d'aggraver encore les inégalités dans l'éducation, ce que résume le slogan largement repris : « Dans tous les quartiers, dans toutes les régions, un même droit à l'éducation ! »

La mobilisation lycéenne a déjà poussé le gouvernement à reculer sur un point précis, son projet sur le baccalauréat, qui n'est cependant qu'un tout petit aspect de la réforme Fillon. Il faut souhaiter qu'elle se poursuive et s'amplifie. Des manifestations sont d'ores et déjà envisagées dans les zones qui ont repris les cours, après les vacances d'hiver, et un rendez-vous est fixé pour le 8 mars, alors que toutes les zones seront rentrées de ces congés.

Fillon veut faire passer une loi dont l'objectif essentiel est de justifier de nouvelles restrictions budgétaires. Derrière sa « réforme » se cachent (à peine) la suppression de près de 6 000 postes d'enseignants dans le secondaire, le manque de postes dans le primaire, la suppression de postes de surveillants, d'infirmières, en un mot les économies que veut réaliser le gouvernement sur le dos de l'éducation. Ainsi, pour ne donner que quelques exemples, Fil-

lon propose de mettre en place un « socle commun de connaissances », un strict minimum « lire, écrire, cliquer », disent avec humour des lycéens. Il envisage la fermeture de filières, la suppression d'options. Il pro-

pose d'orienter vers l'apprentissage dès la classe de 5^e les élèves en difficulté scolaire. Il fera en tout cas ainsi, comme pour le reste, l'économie des moyens en personnels qui seraient nécessaires pour permettre à ces jeu-

nes de vaincre ces difficultés.

Ce projet est semblable à d'autres projets, ceux de l'ancien ministre socialiste de l'Éducation nationale Allègre, par exemple, proposés par les gouvernements de gauche précédents, eux aussi animés par cette volonté de faire des économies en personnel. Le projet Fillon serait donc bien mieux « à la pouvelle », comme le scandent les lycéens dans les manifestations. Mais surtout, il faut faire reculer le gouvernement sur sa politique d'économies budgétaires.

Alors, oui, il faut que les lycéens continuent à se mobiliser et qu'ils soient rejoints le plus massivement possible par les enseignants et les parents, pour mettre fin à cette politique.

Pierre VANDRILLE



Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité,

TRIBUNE

Une autre maladie ravage l'Afrique : la France

Depuis deux semaines, des dizaines de milliers d'opposants manifestent au Togo, contre la dictature Eyadéma, plus précisément celle du fils Faure Gnassingbe, qui s'est arrogé la succession du défunt père, appuyé par l'armée. Parmi les manifestants, fusent les slogans de « *Chirac voleur !* », « *La France dehors !* ». Chirac, en 10 jours, a effectivement perdu deux amis : le 5 février, le général-président du Togo, mort dans son lit, contrairement à nombre de ses opposants, et le 15 février, le politicien affairiste libanais Hariri, victime d'un attentat à Beyrouth. Mais si Chirac s'est précipité à l'enterrement de ce dernier, sous les applaudissements de manifestants libanais exaspérés par l'occupation syrienne, la colère populaire togolaise, contre le clan Eyadéma-Chirac, l'a dissuadé de se montrer à Lomé.

Eyadéma leur amour

Chirac a regretté la mort d'un « *ami personnel* ». Son entourage a expliqué, selon *Libération* (09/02), que « *Chirac a connu Eyadéma dans l'armée française en Algérie, avant qu'il devienne président du Togo.* » À la fin de cette sale guerre (et après celle plus ancienne d'Indochine), le sergent Eyadéma intègre l'armée togolaise, entièrement équipée et encadrée par des Français. En 1963, le gouvernement gaulliste décide de se débarrasser du président élu en place, Sylvanus Olympio. Eyadéma est à la tête du commando chargé de le liquider. Un épisode dont il se flattait lui-même, au *Figaro* et à *Time-Life* : « *Il s'est arrêté et nous a dit qu'il ne voulait pas aller plus loin. Je décidai : c'est un homme important, et il pourrait y avoir des manifestations de foule s'il restait ici. Aussi je l'ai descendu.* » Trois balles dans le ventre, veines coupées, cuisse tailladée : « *C'est comme ça que je faisais en Algérie, pour m'assurer que mes victimes étaient bien mortes.* »

Le sergent français devient général togolais, puis président en 1967, par un nouveau coup d'État. Pillages de l'économie et des caisses publiques, liquidation ou exil de milliers d'opposants... Tout cela, pendant 40 ans, va se faire dans la plus parfaite amitié avec la France. Jacques Foccart, conseiller de Gaulle, puis de Chirac, s'en souvient, ému, dans ses mémoires : de Gaulle était très sensible à « *l'attachement profond qu'il (Eyadéma) manifestait à l'égard de la France (...)* » Certes, ces liens sanctionnent et cimentent la dépendance économique à l'égard de l'impérialisme français. Le Togo, petit pays de 5 millions d'habitants, en Afrique de l'Ouest, a la France comme principal client et fournisseur, vit beaucoup de phosphates qui rapportent quand les cours mondiaux le veulent bien, de quoi enrichir les sociétés françaises de bâtiment et autres... Les banques françaises, elles aussi sont présentes et prêteuses... à des taux que l'État togolais fait payer ensuite à la population.

La gauche ne trouble pas l'idylle. Président, Mitterrand maintient ces liens privilé-

giés. La politique reste la même. Contre les opposants, les grévistes, les manifestants, c'est toujours la terreur. En 1991, époque de prétendue « libéralisation » de certains régimes africains, du moins d'instauration d'un multipartisme de façade, des manifestations secouent le Togo, en particulier sa jeunesse étudiante. Mais rien ne change vraiment. En 1993, la garde prétorienne d'Eyadéma, 14 000 hommes entraînés et conseillés par des officiers français, tire sur une manifestation pacifique de l'opposition, faisant suite à une grève quasi-générale de deux mois appelée par les syndicats. Officiellement 16 morts, mais plus d'une centaine de cadavres dans les morgues de la capitale. En mai et juin 1998, Eyadéma accepte des élections, qu'il truque. À nouveau, les troupes tirent sur les manifestants, qui scandent « *Eyadéma voleur, la France complice !* » Des centaines de personnes sont torturées et exécutées, leurs corps jetés d'avion en mer. Cela n'empêche pas Chirac d'embrasser fraternellement Eyadéma. Cela n'empêche pas le président du conseil constitutionnel et ancien ministre des affaires étrangères socialiste Roland Dumas, de déclarer que : « *Le président de la République du Togo, c'est un ami de la France de longue date, c'est un ami personnel. (...) le président de la République togolaise veille vraiment au respect de l'État de droit.* »

Père, fils, faux frères et parrains...

Depuis la mort du dictateur sanguinaire, ça sent le roussi. De peur de perdre privilèges et fortunes, l'armée togolaise a imposé par un coup d'État son propre fils, Faure Gnassingbe Eyadéma. Même la France n'ose saluer l'opération. Le ministère français des affaires étrangères prétend privilégier... le dialogue et le « *retour à l'ordre constitutionnel* » ! Tandis que le gouvernement américain, qui a ses propres calculs, exige la démission du fils Eyadéma, ce que réclament les autres chefs d'État africains. Faure Gnassingbe vient d'annoncer l'organisation d'élections d'ici 60 jours...

Ce qui inquiète les suzerains occidentaux, en exercice ou en puissance, ce sont les réactions populaires. Des manifestations sont de plus en plus nombreuses et massives à Lomé. Le 12 février, des opposants ont occupé le centre-ville de la capitale toute la journée, avant que les parachutistes et la garde présidentielle ne tirent et ne fassent plusieurs morts. Le 19 février, 25 000 manifestants ont défilé. Certes, des politiciens togolais de l'opposition dite démocratique sont dans les starting-blocks pour assurer le relais, aussi dévoués aux intérêts impérialistes que feu Eyadéma. Bien des pièges sont donc tendus à la population pauvre des villes et des campagnes. Mais elle n'a pas dit son dernier mot.

Bernard RUDELLI

Convergences Révolutionnaires n° 37 (janvier-février 2005)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : salaires, la contre-offensive s'impose : 300 euros pour tous

Articles : L'école de Fillon, apartheid social sur fond d'économies budgétaires – Amiante : encore 500 000 morts à venir – Intermittents du spectacle : nouvel avis de tempête ? – La Turquie en Europe : vers une adhésion de raison – La grève d'Opel Bochum (Allemagne) : un combat qui fait débat.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Erika

Total doit payer !

Le procès du naufrage de l'*Erika* va peut-être commencer avant la fin de l'année. La cour d'appel de Paris vient en effet de refuser une nouvelle expertise, dont la réalisation aurait pu entraîner un retard supplémentaire de plusieurs années, alors que le naufrage, qui entraîna la pollution du rivage de plusieurs dizaines de communes de la côte atlantique, s'est produit en décembre 1999.

L'affaire traîne donc depuis cinq ans. Il faut dire que les accusés potentiels sont de poids : c'est pour TotalFinaElf que l'*Erika* transportait plus de 30 000 tonnes de fuel lourd. Or, dès novembre 2001, un rapport d'expertise accablait la société pétrolière. Le navire était dans un état lamentable : sa coque présentait de fortes traces de corrosion et des fissures sur le pont étaient parfaitement décelables par l'affrètement obligé d'effectuer des contrôles. Les services de TotalFinaElf lui avaient cependant donné leur agrément, mais celui-ci prenait fin en novembre 1999. En décembre 1999, le navire n'aurait donc pas dû prendre la mer. Par ailleurs, le rapport indiquait que le commandant était totalement subordonné à la société pétrolière, qu'il ne devait communiquer qu'avec la cellule de crise de Total et que l'ampleur de la catastrophe avait été dissimulée, jusqu'au dernier moment, aux autorités maritimes.

Évidemment, TotalFinaElf avait répliqué par un autre rapport d'expert du tribunal de commerce de Dunkerque, expliquant que la corrosion se situait dans la cuve et était donc invisible pour ses contrôleurs. D'où la demande du parquet d'une troisième expertise pour départager les deux premières, demande qui ne pouvait que faire gagner du temps à Total, et qui vient d'être rejetée par la cour d'appel.

Est-ce à dire que la condamnation de Total est pour bientôt ? On n'en jurerait pas. La société est mise en examen pour « pollution maritime et complicité de mise en danger d'autrui », en compagnie de dix-huit autres personnes physiques ou morales, qui vont du capitaine à l'armateur, en passant par les sociétés de contrôle et les responsables de la préfecture maritime. Mais pour le moment TotalFinaElf est bien seul à avoir été indemnisé... par les assurances qui lui ont remboursé sa cargaison. Il affirme avoir dépensé 200 millions d'euros pour nettoyer les côtes « volontairement », mais le coût réel est presque cinq fois supérieur.

On peut compter sur les avocats de la

VAGUE DE PROFITS POUR TOTAL



multinationale pour faire traîner les choses en longueur, d'autant plus facilement que le Parquet se montre sensible aux « insuffisances » supposées d'un dossier, quand il s'agit d'un prévenu aussi important !

Mais plus d'une trentaine de communes et des milliers de particuliers veulent qu'on les dédommage et les bénéfices faramineux de 9,04 milliards d'euros, en hausse de 23 %, que TotalFinaElf vient d'annoncer, les 3,3 milliards qu'il va distribuer à ses actionnaires, ne peuvent que les renforcer dans leur conviction que Total peut et doit payer.

Sylvie Maréchal

• Journée internationale des femmes

Manifestons pour l'égalité !

Deux manifestations pour l'égalité des droits marqueront la journée internationale des femmes, traditionnellement fixée au 8 mars.

L'organisation Ni putes ni soumises appelle à manifester à Paris, le dimanche 6 mars, à 14 heures, de la place de la République à la place de la Nation. Le Collectif national pour les droits des femmes donne rendez-vous le mardi 8 mars, à 18 heures, place Clichy, pour le lancement de la deuxième Marche mondiale des femmes.

Lutte Ouvrière apporte son soutien et appelle à participer à ces deux manifestations. En ces temps de retour en force de l'obscurantisme religieux, de remise en cause du droit à l'avortement, de recrudescence de la pauvreté, il est urgent de réagir. Car la crise pèse encore plus lourd

sur les travailleuses que sur les travailleurs : le chômage touche davantage les femmes, les emplois mal payés ou à temps partiel font qu'elles gagnent globalement jusqu'à 40 % de moins que les hommes. Leur vie quotidienne peut être un enfer, et pas seulement dans les milieux les plus pauvres, puisqu'une femme sur dix est chaque année victime de violences conjugales.

Voilà autant de raisons de dénoncer les pratiques patronales, la politique gouvernementale et tous les bigots qui, quelle que soit leur confession, militent pour une société d'inégalités qui est un véritable étouffoir pour les femmes et, partant, invivable pour les deux sexes.

S. M.

Le racisme dans une société malade

Dans la nuit du dimanche 20 au lundi 21 février, deux actes racistes ont été commis en région parisienne. Une bouteille a d'abord causé un début d'incendie dans le wagon commémorant la déportation de 76 000 Juifs à partir du camp de Drancy. Un tract signé « Ben Laden », arborant une croix gammée, a été trouvé sur les lieux. Puis d'autres croix gammées ont été découvertes sur les murs de la Mosquée de Paris, dans le 5^e arrondissement, assorties d'inscriptions racistes.

Il ne manque pas, dans cette société, d'individus chez qui le racisme tient lieu d'idées, assez bornés pour s'en prendre à des lieux symboliques comme Drancy, qui représente encore aujourd'hui une souffrance, non seulement pour les proches de ceux qui, de là, ont été envoyés vers les camps de la mort, mais pour bien d'autres qui exècrent la barbarie sous toutes ses formes. Et que dire des individus qui, maculant une mosquée, insultent toute une partie de la population qui ne peut que se sentir méprisée, insultée pour son appartenance à une religion.

Bien sûr, on peut dire qu'il y aura toujours des imbéciles, dans quelque société que ce soit. Mais dans cette France du XXI^e siècle ils sont inspirés, nourris, encouragés par d'autres, en particulier des hommes politiques, complaisants vis-à-vis du racisme, ou même qui y trouvent un fonds de commerce.

Il n'y a pas que les Le Pen ou les De Villiers. On ne peut oublier que Chirac, qui

s'indigne aujourd'hui d'une recrudescence du racisme, s'affirma naguère incommodé par « le bruit et les odeurs » de certains... Et que dire de l'ex-Premier ministre Raymond Barre, qui s'est réveillé début février pour voler au secours de son « collègue » Gollnisch de l'université de Lyon III, « un homme sympathique, selon lui, parfois emporté par un langage outrancier, mais quelqu'un de bien ».

Parmi ceux qui se voudraient les défenseurs des victimes visées par les actes racistes, il se trouve malheureusement des porte-parole pour tenter de jouer eux aussi sur la haine supposée d'une « communauté » contre une autre, poussant les hommes et les femmes qui leur font confiance à ne penser qu'en termes « communautaires », c'est-à-dire en termes de groupes liés par une religion, une origine ethnique, une couleur de peau. Et ces positionnements sont d'autant plus répandus que la situation politique se caractérise depuis des décennies par des guerres et des conflits, tel celui du Proche-Orient, où les puissants de ce monde sont les premiers à mener une politique qui dresse les peuples les uns contre les autres, nourrissant ainsi les haines et les rancœurs.

C'est pourquoi le combat contre le racisme est inséparable du combat contre cette société de classes qui fait réapparaître à tout instant des préjugés et des comportements qui devraient être d'un autre âge.

Viviane LAFONT

À propos de « l'affaire Dieudonné »

C'est un mélange de malaise et de dégoût que suscite « l'affaire Dieudonné », qui a donné lieu à un grand battage médiatique avec trois quotidiens nationaux, *Le Parisien*, *Le Monde*, *Libération*, plusieurs émissions et des articles encore plus nombreux, pour clouer au pilori l'humoriste.

Celui-ci a proféré des propos où l'inacceptable côtoie la bêtise. Il est en effet inacceptable de parler de « pornographie mémorielle », comme l'a fait Dieudonné à propos de la commémoration du génocide des Juifs lors du soixantième anniversaire de la libération des camps nazis. On peut reprocher bien des choses à cette célébration. En particulier, on peut reprocher à ceux qui se sont penchés sur le sort monstrueux qui fut alors fait aux Juifs, de ne pas avoir expliqué pourquoi et comment on était parvenu à cette barbarie. Pourquoi en Allemagne, dans un des pays pourtant les plus développés du monde, un capitalisme pourrissant avait, pour se sauver lui-même, ouvert toutes grandes les portes du pouvoir à des nervis qu'aucune abomination n'arrêterait. Mais il n'y avait sûrement pas à reprocher qu'on ait donné trop d'importance à la commémoration de cette tragédie, qu'on ne rappellera jamais assez. Et il n'y a pas non plus à l'opposer au peu de cas accordé à d'autres tragédies, comme celle de l'esclavage par exemple, qui mériterait bien sûr elle aussi des heures d'émissions de télévision, des films, des livres, de nombreux articles...

Il n'y a pas d'échelle d'importance dans les bassesses et autres crimes qui jalonnent l'histoire des sociétés de classes. Tous ceux qui pensent ainsi sont à l'image de ces imbéciles racistes qui trouvent plus simple de désigner comme res-

ponsables de leur situation d'autres individus, d'autres communautés, d'autres peuples, en les opposant les uns aux autres, alors qu'ils sont souvent très proches dans le mépris qu'ils suscitent de la part des puissants de ce monde.

C'est dans ce travers que sombre Dieudonné (que ce soit consciemment ou non n'a, en la circonstance, que peu d'importance), quand il se plaint que des Juifs, qu'il désigna comme étant des « autorités sionistes » du cinéma, l'empêcheraient de mener à bien un film qu'il projette sur la traite des Noirs. Si certains occultent les quelque quatre siècles d'esclavagisme sur lesquels prospéra une grande partie de la bourgeoisie française, comme ses consœurs des autres pays d'Europe d'ailleurs, ce ne sont pas les « Juifs », c'est toute une intelligentsia qui, en reconnaissance à cette société bourgeoise qui lui offre des situations de petits privilégiés, ose à peine lever le voile sur un passé fait de violence et de crimes.

Et surtout, en quoi une moindre importance donnée au génocide des Juifs changerait-elle quoi que ce soit dans la place qui doit être faite à la reconnaissance de l'esclavage comme crime contre l'humanité ?

Opposer ainsi les communautés les unes aux autres, c'est jouer avec le racisme, quand ce n'est pas l'utiliser consciemment. C'est aussi se refuser à reconnaître les responsables des diverses situations et, ce faisant, tourner le dos à toute libération et toute émancipation des opprimés. L'opposition qui explique le plus pleinement et le plus justement l'histoire de notre société, et les tragédies qui l'ont marquée, est celle qui existe entre les classes sociales, entre les exploités et les

exploités. Ignorer ces oppositions de classes pour n'évoquer que des oppositions communautaires, c'est non seulement opposer les peuples entre eux, mais pousser à ce qu'au sein d'un même peuple les oppositions soient gommées au profit des seuls nantis.

Cela étant, l'indignation suscitée par les propos de Dieudonné devient suspecte quand elle émane de tous les politiciens qui en la circonstance sont montés au créneau, surtout quand il s'est agi de défendre le Crif, le Conseil représentatif des institutions juives, qui représente les courants de droite du sionisme de France. Les belles âmes qui se sont indignées des critiques formulées à l'encontre de cette institution et de son président, Cukierman, auraient été plus crédibles si elles s'étaient tout autant emportées lorsque Cukierman avait lui aussi tenu des propos à connotations racistes. C'est lui qui, au lendemain du score réalisé par Le Pen au premier tour de la présidentielle de 2002, avait considéré que ledit score avait somme toute un aspect positif, celui de délivrer « un message aux musulmans leur indiquant de se tenir tranquilles ».

Les quelques critiques qui avaient alors été timidement formulées à l'encontre de Cukierman ont vite été oubliées par tous ceux qui aiment à se rendre au dîner annuel du Crif où, croyant plaire aux électeurs juifs, ils se prosternent devant les éléments parmi les plus réactionnaires qui prétendent représenter les Juifs de France ; éléments de surcroît fort peu aimables, quand ils ne sont pas carrément hostiles, voire racistes, à l'égard des Palestiniens et plus généralement à l'égard des Arabes.

Georges LATTIER

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 87 (mars 2005)

- ▶ La Turquie et l'Union européenne
- ▶ Les institutions européennes et le droit des femmes
- ▶ Le sionisme et l'antisémitisme
- ▶ Haïti : en s'organisant contre les exploités, on saura se défendre contre les voyoux armés !
- ▶ États-Unis : les élections de 2004 ne constituent pas un mandat pour continuer la guerre et démanteler la sécurité sociale !
- ▶ Tribune de la Minorité
La Chine : quel développement ?

Prix : 1,50 euro -
Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro



• Portugal

Face à une droite déconsidérée, victoire du PS... pour ne rien changer ?

Le Parti Socialiste Portugais a remporté haut la main les élections législatives du 20 février. Sur les 226 sièges de députés déjà attribués (les 4 réservés aux émigrés le seront plus tard), 120 vont au PS (+25), 14 à la coalition menée par le PCP (+2), 8 au Bloc de Gauche (+5), 72 (-30) au Parti Social Démocratique qui dirigeait le précédent gouvernement de droite, et 12 (-2) au Parti Populaire qui lui était associé. L'abstention est en baisse, à 35 %.

C'est donc une nette victoire du PS, qui obtient à lui seul la majorité absolue et pourra gouverner sans avoir besoin d'alliance ou de soutien. Par rapport aux dernières législatives de mars 2002, il a gagné 12 % et 517 000 voix, et le PSD en a perdu autant. Mais le déplacement des voix a été au-delà d'un vote utile pour le PS, puisque pour la première fois depuis longtemps le PC gagne des voix et des sièges et que le Bloc de Gauche progresse lui aussi.

Cette victoire du PS n'est pas

une surprise. Il y a trois ans, suite à la défaite de son parti aux municipales, le Premier ministre socialiste Guterres avait démissionné et les élections avaient donné la majorité aux deux partis de droite. Le leader du PSD, Durao Barroso, avait formé un gouvernement de coalition avec le Parti Populaire.

Très vite, la droite s'était à son tour déconsidérée au gouvernement. Après une déroute aux européennes de juin dernier, Durao Barroso, sentant le vent tourner, se fit élire président de la Commission européenne. Le président de la République, le socialiste Jorge Sampaio, au lieu de dissoudre l'Assemblée comme le lui demandait toute la gauche, laissa le PSD gouverner, avec à sa tête Santana Lopes. Mais ce dernier s'attira les critiques du patronat et y compris de nombreux dirigeants de son propre parti et, en décembre, Sampaio finit par dissoudre l'Assemblée et convoquer de nouvelles élections.

La boucle est donc bouclée, et la droite étant ainsi allée au bout de son discrédit, c'est

maintenant José Socrates, leader du PS et ancien ministre de l'Environnement de Guterres, qui va devenir Premier ministre. Mais tout son passé et sa campagne électorale présente indiquent qu'il n'y a pas à attendre grand changement. Sa promesse de mettre sa victoire « au service de la modernisation du pays » signifie seulement qu'il va poursuivre une politique en faveur des bourgeois, des patrons, des banquiers. De même son engagement de « parier sur l'innovation technologique » le laisse prévoir. Quant à la politique extérieure, il a dit qu'à la différence de son collègue espagnol, Zapatero, il ne retirerait pas d'Irak l'unité de gendarmes portugais qui y combat.

La seule promesse de Socrates dans le domaine social est de faire sortir de la pauvreté, en quatre ans, 300 000 retraités. Mais le délai fixé indique surtout qu'il ne va pas se presser, et que cette promesse a de grandes chances de rester lettre morte. La pauvreté frappe pourtant la majorité de la population laborieuse portugaise : les retraités bien sûr, dont les pensions sont

scandaleusement faibles, mais aussi les immigrés, les chômeurs, les travailleurs précaires et la quasi-totalité des ouvriers, des salariés agricoles et des paysans parcellaires.

La situation économique du pays s'est beaucoup dégradée. Pendant des années, les fonds venant de la Communauté européenne ont arrosé généreusement toute la bourgeoisie. Mais seule une partie est allée à des infrastructures d'utilité publique, réseau routier et autoroutier, adductions d'eau, électrification, etc. Le reste est allé grossir directement les fortunes bourgeoises.

Et maintenant de nombreuses usines disparaissent, victimes de délocalisations, de restructurations et de fermetures. Le chômage croît. En deux ans, il est passé de 4,7 à 6,7 %, officiellement, et 150 000 emplois ont disparu. Le travail précaire et temporaire est une plaie. C'est le règne des combines et des petits boulots, qui amènent toute une partie de la population à se marginaliser. Le travail des enfants, partout dénoncé, continue de plus belle.

Les économies décidées sous

prétexte d'une plus grande efficacité ravagent les établissements d'enseignement et de santé. On le voit actuellement, avec l'épidémie de grippe : les hôpitaux, surchargés du fait de la fermeture des centres de santé locaux, refusent les malades et les renvoient se soigner chez eux. Les conditions de vie des femmes, en particulier, se dégradent à tout point de vue, et le maintien de l'interdiction de l'IVG est d'autant plus révoltant.

Le PS connaît parfaitement cette situation de catastrophe sociale, mais durant la campagne électorale il s'est contenté d'y faire allusion pour capter des voix, sans indiquer comment il entendait la combattre. Il faudrait en effet pour cela s'attaquer à la bourgeoisie, à ses profits, à sa mainmise sur les budgets publics. Il n'en est pas plus question pour Socrates que pour ses prédécesseurs. Ces fervents défenseurs de l'Église catholique savent que, pour des « socialistes » de gouvernement, ce serait le seul péché qui serait inexpiable.

Vincent GELAS

• Retrouvailles Bush-Chirac

Fausse brouille mais vraie complicité

Les commentaires vont bon train sur le dîner qui a réuni Bush et Chirac, le 21 février à Bruxelles. Autour de frites à la française et de vins californiens, celui-ci aurait permis d'ouvrir un « nouveau chapitre » dans les relations franco-américaines.

Certes, le refus de Chirac de s'associer à l'intervention militaire américaine en Irak avait quelque peu refroidi ces relations depuis deux ans. En représailles, les autorités américaines ont d'ailleurs tenu les trusts français à l'écart du juteux marché de la prétendue « reconstruction ».

Les divergences affichées par Chirac n'étaient pourtant que circonstancielles. L'impérialisme français estimait avoir plus à gagner à rester en dehors de l'expédition militaire américaine qu'à y participer.

Depuis, Chirac et Bush se sont d'ailleurs retrouvés à plusieurs reprises pour agir côte-à-côte, que ce soit militairement ou diploma-



tiquement. Ce fut le cas notamment en avril 2004, lorsque des troupes américaines et des troupes françaises débarquèrent conjointement en Haïti pour évincer le président Aristide, ou plus récemment pour dénoncer la présence militaire syrienne au Liban.

Preuve d'ailleurs que cette brouille n'était que de façade, c'est qu'aujourd'hui Chirac affirme ses convergences de vues avec Bush

alors que l'administration américaine n'a rien changé à sa politique guerrière en Irak.

Quant aux dirigeants politiques, du PS et du PC notamment, qui il y a peu encore encensaient Chirac pour avoir su entretenir une politique étrangère de la France indépendante de celle de Bush, ils ont aujourd'hui bonne mine !

Roger MEYNIER

Pas très orthodoxe, tout ça...

En Grèce, l'activité des prêtres est de plus en plus diversifiée, conséquence sans doute de l'économie moderne. Un supérieur de monastère, déjà poursuivi pour vol d'icônes, a rajouté à son palmarès le faux témoignage ayant permis, avec la complicité de quelques magistrats, la libération de trafiquants de drogue.

Quelques autres évêques seraient accusés de corruption et d'abus sexuels sur de jeunes séminaristes : une conversation sans équivoque récupérée par écoute téléphonique fait, paraît-il, les délices des médias, qui la passent en boucle.

Le primat de Grèce, l'archevêque Christodoulos, a donc fort à faire. Il essaie de convaincre les fidèles, et au-delà l'opinion, qu'il n'y a dans

ces révélations qu'une offensive contre l'Église particulièrement perverse. L'ennui, c'est que lui-même aurait contribué à faire passer à l'étranger un faux moine, vrai trafiquant de drogue, qui a profité de l'occasion pour arrondir ses fins de mois grâce à un trafic d'armes. Ce moine aurait même réussi à vendre des voitures blindées au ministère de l'Intérieur grec, si on en croit un journaliste du quotidien *Ta Nea*.

La loge P2, le Vatican et ses sombres combines vont-ils être dépassés ? En tout cas, James Bond peut déjà jeter l'éponge devant les fantaisies des prêtres grecs. Quand l'inspiration divine est là...

Sylvie MARÉCHAL

• Le rôle de l'armée française lors du génocide au Rwanda

Les vrais responsables ne sont toujours pas inquiétés

Une plainte contre X concernant le rôle de l'armée française lors du génocide au Rwanda, en 1994, vient d'être déposée par deux avocats français, représentant six victimes Tutsies, rescapées du génocide. L'armée française est accusée de « *complicité de génocide* » et de « *complicité de crimes contre l'humanité* ». Mais il y a fort à parier qu'une telle plainte n'aboutisse – si elle n'est pas enterrée d'ici là – qu'à condamner de simples exécutants, et non les complices français du génocide rwandais qui siègent au plus haut sommet de l'État.

Cette plainte s'appuie sur des témoignages de rescapés qui mettent en cause le rôle de l'armée française lors de « *l'opération Turquoise* », organisée en juin 1994. Rappelons qu'à l'époque le Rwanda était le théâtre d'un génocide sans précédent, commencé en avril de la même année et qui avait fait près d'un million de morts.

Prenant prétexte de l'assassinat du président rwandais, Habyarimana, d'origine Hutu, le gouvernement extrémiste Hutu, mais aussi l'armée, aidée des miliciens « *Interahamwe* », s'était lancé dans un massacre systématique de la population Tutsie ; massacre qui avait été minutieusement préparé depuis des mois, voire des années. Le gouvernement extrémiste Hutu, responsable du génocide, avait été soutenu financièrement et politiquement par la France, tandis que l'armée gouvernementale avait été entraînée et encadrée par l'armée française. Parallèlement au génocide qui battait son plein, d'anciens exilés Tutsis qui avaient formé une armée rebelle avaient pénétré au Rwanda pour conquérir le pouvoir.

« L'opération Turquoise », une opération faussement humanitaire pour sauver la dictature Hutue

Très vite, le gouvernement Hutu génocidaire fut mis en déroute. C'est alors que l'armée française intervint au Rwanda, à la fin du génocide, pour créer soi-disant une « *zone humanitaire sûre* » (ZHS), dans le sud-ouest du pays, et accueillir les réfugiés Tutsis. Mais en réalité, il s'agissait d'une opération faussement humanitaire et qui avait pour seul but de sauver les débris

de l'ancien appareil d'État Hutu, de sauver un régime ami en déroute. Tel a été le rôle principal de l'intervention française.

C'est justement ce dont les rescapés Tutsis qui portent plainte aujourd'hui accusent l'armée française. Par exemple, dans le camp de réfugiés de Murumbi, les militaires français laissaient les miliciens Hutus capturer les réfugiés Tutsis et les emmener vers une mort certaine. Ils dénoncent également la présence de l'armée française aux côtés des miliciens Hutus qui traquaient les réfugiés Tutsis, dans les collines de Bisesero ; réfugiés que cette même armée était censée protéger.

La récente Commission d'enquête citoyenne, sur le rôle de la France au Rwanda, organisée en mars dernier à Paris par différentes associations humanitaires, rappelle fort à propos que, s'agissant de l'opération Turquoise « *la Zone humanitaire sûre (ZHS) (...) n'était pas très sûre pour les survivants, dans la mesure où aucun responsable, leader ou exécutant du génocide n'y a été arrêté ; de même, la Radio des mille collines, qui encourageait les massacres et assassinats n'a pas cessé d'émettre ; ceux-ci ont continué, tandis que les FAR [les forces armées gouvernementales Hutues] continuaient de recevoir des armes via l'aéroport de*

Goma »... livrées par la France !

Les vrais responsables qui coulent des jours heureux aujourd'hui...

Bien qu'elle ne soit pas encore jugée recevable, il y a fort à parier que, si elle est instruite, cette plainte n'aboutira qu'à condamner des sous-fifres, de simples exécutants, obéissant aux ordres venus de leurs supérieurs hiérarchiques. Les principaux responsables du génocide, rwandais mais aussi leurs complices français, membres du gouvernement et hauts gradés de l'état-major militaire – qui sont connus et qui circulent librement – n'ont jusqu'à présent jamais été inquiétés !

Ainsi Ballardur, Premier ministre au moment même où se déroulait le génocide, a reçu des dignitaires Hutus impliqués dans les massacres : il n'a jamais eu à rendre de comptes. Ainsi Mitterrand, président de la République, ami personnel d'Agathe Habyarimana, veuve du président rwandais assassiné, l'une des théoriciennes du génocide, l'ayant fait évacuer au tout début des massacres, a soutenu jusqu'au bout le pouvoir Hutu génocidaire : il n'a jamais été inquiété. Tout comme les chefs militaires français qui ont donné les ordres aux soldats français

pour encadrer, former les tueurs de l'armée et des milices Hutues, puis les protéger dans leur déroute. Un amiral Lanxade, un général Quesnot, un général Huchon, coulent aujourd'hui des jours tranquilles, bien qu'ils aient été en constantes relations avec les responsables du génocide comme viennent encore de le confirmer une nouvelle fois les travaux de la Commission d'enquête citoyenne.

...étaient au pouvoir en France à l'époque, tandis que leurs hommes de main exécutaient leurs basses œuvres au Rwanda

Tous ces hommes politiques, ces chefs militaires, savaient ce qui se passait. De leurs cabinets ministériels ou de leurs bureaux d'état-major, ils ont donné les ordres que les soudards de l'armée française ont exécutés sur place à des milliers de kilomètres de là. Des soudards qui ont entraîné, encadré, secondé, les forces gouvernementales rwandaises et les milices Hutues, responsables du génocide. Hommes politiques et chefs militaires ont honoré les contrats du gouvernement français et des marchands d'armes, assurant la livraison d'armes aux assassins, tout au long du génocide. Ils ont couvert les agissements des ban-

ques françaises qui ont permis le financement de la dictature rwandaise.

Aucun de ces dignitaires, de ces hauts fonctionnaires de l'État, députés, ministres, chefs de gouvernement, haut gradés de l'armée, n'a été traîné devant les tribunaux ou inculpé pour complicité de génocide et soutien à l'une des dictatures les plus sanglantes d'Afrique centrale. Au contraire, ils ont tous la conscience tranquille d'avoir agi pour la défense des intérêts supérieurs de l'État. Et récemment encore ils se vantaient d'avoir joué « un rôle humanitaire », comme Hubert Védrine, un ancien ministre socialiste, ou Michèle Alliot-Marie, l'actuelle ministre de la Défense UMP ! Ils ont même été blanchis par une pseudo mission d'enquête parlementaire qui a eu lieu, il y a quelques années, et qui a tout au plus reconnu quelques « fautes » commises !

Alors, s'il y a un procès à faire, ce n'est pas celui de quelques exécutants tortionnaires de l'opération Turquoise, mais c'est bel et bien celui de ces gens-là, représentants au plus haut niveau des sales besognes de l'impérialisme français, et qui ont le sang de tout un peuple sur les mains.

René CYRILLE

• Paludisme

Les profits... ou la vie

« *Le profit est absolument essentiel. C'est comme l'air que nous respirons* ». C'est ce qu'a déclaré le PDG du groupe pharmaceutique Novartis dans l'hebdomadaire américain *Newsweek* daté du 21 février, en défense des grands laboratoires pharmaceutiques critiqués parce qu'ils ne poussent pas suffisamment les recherches sur les maladies touchant les pays pauvres, comme le paludisme.

Mais ce profit, qui fait respirer les actionnaires de tous les grands groupes pharmaceutiques, « étouffe » des millions d'individus de par le monde.

Le paludisme est en effet une maladie tropicale qui touche jusqu'à 500 millions de personnes chaque année. Trois millions de personnes en meurent tous les ans. Un enfant meurt toutes les 30 secondes de cette maladie quelque part dans le

monde. Sur le seul continent africain, elle est la principale cause de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans. Elle tue un enfant sur 20, plus que le virus du sida. Ce fléau est réapparu comme une grave menace pour la santé publique à la fin du 20^e siècle. Durant les trente dernières années, le taux de mortalité en Afrique a augmenté de près de 50 %. Les raisons sont multiples, mais une d'elles est la résistance plus forte aux médicaments classiques à base de chloroquine.

Un médicament très efficace existe pourtant, le Coartem, désormais sur la liste des « médicaments essentiels » de l'Organisation mondiale de la santé, que produit le groupe pharmaceutique Novartis. Depuis 2001, vingt pays ont adopté le Coartem et dix-huit sont en train de le faire. Aussi

l'OMS a-t-elle passé un accord avec Novartis en 2001, pour



qu'il fournisse son traitement à prix coûtant et qu'il augmente sa production afin d'atteindre les 60 millions de doses en 2005. Mais l'objectif ne sera pas atteint. Novartis se réfugie derrière le fait que la plante qui est l'ingrédient principal du médicament met plus de six mois à pousser ! À Médecins sans frontières, qui l'accuse de se désintéresser de la production du Coar-

tem parce qu'il ne permet pas de dégager de profits, le PDG de Novartis, répond : « *Les faits, pourtant, sont là. Nous achetons toutes les plantes qui sont disponibles dans le monde et nous avons signé un contrat avec des plantations au Kenya. Que voulez-vous faire de plus ?* » Mais, comme le souligne Médecins sans frontières, « *jamais Novartis ne se serait retrouvé dans une telle situation si ce médicament dégageait des bénéfices.* » On veut bien le croire.

Il peut certes y avoir des obstacles scientifiques à l'éradication d'une maladie mais, pour que les capitalistes mettent tous les moyens pour la vaincre, il faut qu'ils aient de bonnes raisons. Et pour les multinationales, sauver des millions de vies, surtout s'il s'agit de pauvres, n'en a jamais été une.

Aline RETESSE

• Grande distribution

Quand Leclerc et Raffarin font leur pub

Des « images de violence, de brutalité, de matraque » affichées sur les panneaux publicitaires ont, paraît-il, choqué Raffarin. Il ne s'agit pas d'affiches de films noirs, mais... de la campagne d'affichage des magasins Leclerc. Copiées sur des affiches de Mai 68, elles proclament par exemple : « Il est interdit d'interdire de vendre moins cher » ou encore « La hausse des prix oppresse votre pouvoir d'achat ».

Qu'on ne se méprenne pas. Leclerc le dit lui-même : « *Personne ne va me soupçonner de velléités anarchistes, ni croire que je suis un ancien trotskiste* ». Et surtout pas les cinq caissières du centre Leclerc de Tonnerre dans l'Yonne qui, en octobre 2004, ont été licenciées pour avoir utilisé des bons d'achat laissés par la clientèle...

Cette campagne n'est que la suite de celle que Leclerc, appuyé par Sarkozy quand il était ministre des Finances, mène depuis des mois pour l'abrogation de la loi Galland. Votée en 1996 par la droite, cette loi interdit aux grandes surfaces de revendre un produit à un prix inférieur au prix d'achat, fixant ainsi un « prix minimum ». Leclerc s'en prend à cette loi, car elle l'empêcherait de baisser les prix de produits qu'il serait prêt à « vendre à perte », pour relancer la consommation. En fait il voudrait, en ayant les coudées franches pour fixer certains prix, pouvoir déclencher une guerre des tarifs dont feraient peut-être les frais d'autres grandes surfaces, et sûrement les petits commerçants et les agriculteurs contraints de revoir leurs prix à la

baisse pour s'aligner.

Raffarin, en désaccord avec Leclerc sur l'abrogation de la loi Galland – car il sait que petits commerçants et agriculteurs sont aussi... des électeurs –, a déclaré que, « *s'il y en a qui veulent la baisse des prix, ils n'ont qu'à mettre l'argent qu'ils mettent dans la publicité dans la baisse des prix* », ou encore qu'il ne pense pas que « *les grandes surfaces soient l'avenir du commerce* ».

Entre les publicités démagogiques et fausement populaires d'un Leclerc et les raffarinades aux arrière-pensées électorales d'un Premier ministre, le grand absent, ce sont les intérêts des consommateurs. Face à la hausse des prix, il n'y a qu'un moyen sûr : augmenter les salaires, et au moins au même rythme !

Cédric DUVAL

Borloo et ses petits boulots

Chirac et Raffarin l'avaient clamé, dit et redit, 2004 verrait le retour des embauches et le recul du chômage. Mais l'année s'est écoulée et le bilan est maigre.

Officiellement, malgré le retour de la croissance, seulement 39 000 emplois auraient été créés l'an passé. Juste de quoi éponger les 30 000 emplois officiellement perdus en 2003.

Pas gêné pour autant, Raffarin n'hésite pas à promettre pour 2005 la création de 150 000 emplois salariés et, au bout du compte, un recul de 10 % du nombre de chômeurs. Parler ne lui coûte rien, alors que dans le même temps il entend continuer à réduire le personnel de tous les services publics, de la Santé à l'Éducation en passant par La Poste, et qu'il ne saurait s'agir d'interdire aux entreprises, même bénéficiaires, de licencier comme elles l'entendent.

Et puis Borloo, ministre de la Cohésion sociale et surtout de la poudre aux yeux, a concocté un nouveau plan dit de « redynamisation » des services et l'a soumis au gouvernement. Constatant que nombre de personnes âgées et de femmes salariées chargées de famille apprécieraient une aide-ménagère et que leurs moyens financiers ne le leur permettent pas, il s'agirait de donner un coup de pouce à de tels emplois. Il parle de la création d'entreprises et d'associations spécialisées dans ces services, au moyen de nouvelles

baisses de charges pour les employeurs, et de la mise en circulation d'un « chèque emploi-service universel », qui permettrait à des particuliers de rétribuer une femme de ménage, un jardinier ou une baby-sitter. Ces chèques pourraient être en tout ou en partie payés par des entreprises, des mutuelles ou des caisses de retraite bénéficiant en retour d'exonérations fiscales jusqu'à hauteur de 25 % du montant du chèque.

1,43 milliard d'euros seraient débloqués par le gouvernement, en quatre ans, pour la mise en œuvre de ce plan. D'après lui, il permettrait la création de pas moins de 500 000 emplois en trois ans.

On verra ce qu'il en sera. Quoi qu'il en soit, on voit encore dans quelle voie s'oriente le gouvernement en matière de créations d'emplois : ce seront des emplois précaires, sous-payés, alors que « l'aide à la personne » mériterait d'être un service public digne de ce nom, et pas un « petit boulot ». Au passage, quelques nantis pourront profiter des déductions fiscales pour bénéficier à moindre frais de services domestiques, et les moins bien lotis pourront continuer à galérer, comme à l'habitude.

C'est ce que Borloo appelle « améliorer la vie de nos concitoyens », sauf que certains en bénéficient plus que d'autres.

Alain VALLER.

• Chirac et les gaz à effet de serre

Du vent

La main sur le cœur, Chirac se dit convaincu qu'il faut limiter les émissions de gaz à effet de serre (gaz carbonique entre autres) qui engendreraient un réchauffement trop important de la planète. Il déclare même se fixer un objectif supérieur à celui fixé par les accords de Kyoto... mais pour 2050. En attendant, il est pratiquement certain que l'objectif, pourtant bien limité, de retomber dans cinq ans au niveau des émissions de gaz de 1990 ne sera

pas atteint : les gaz rejetés par les moyens de transport, qui sont la première source d'émission, continuent d'augmenter du fait de l'usage croissant de la voiture individuelle et des poids lourds.

Or, que fait le gouvernement pour développer les transports collectifs ? Les tarifs SNCF sont de plus en plus compliqués, ce qui cache (mal) leur augmentation pour les usagers. En dehors des TGV, la desserte

est réduite et l'entretien des voies diminue, ce qui contraint à réduire la vitesse sur certaines lignes.

Une partie toujours plus importante de la population est contrainte à des parcours allongés pour se rendre au travail : la cherté des logements, la difficulté de trouver un emploi y conduisent. Ces kilomètres supplémentaires sont effectués le plus souvent en véhicule individuel car, plus on se trouve à la périphérie des villes, et plus les transports en commun sont insuffisants. Quand ils existent, la gratuité est l'exception, alors qu'elle constituerait une première mesure simple à appliquer.

Le ministre de l'Écologie a beau déclarer à la radio ne vouloir forcer personne à monter dans un bus, le gouvernement ne fait rien pour donner l'envie, ou tout simplement offrir la possibilité à davantage de gens d'utiliser les transports collectifs. Bref, il se préoccupe à peu près autant de l'effet de serre que de faciliter la vie quotidienne de la population. Et c'est tout dire.

J.S.

• People

Pot de départ en retraite à Notre-Dame

Pour son départ en retraite, le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, avait convié quelques collègues et amis sur son lieu de travail, la cathédrale Notre-Dame de Paris. Il y avait 3 000 personnes, dont Bernadette Chirac, Jean-Pierre Raffarin et Madame, et autres fleurons de la bonne société catholique, même si Hervé Gaymard, en plein déménagement, s'était fait excuser. Le menu était très simple : vin de messe et toasts sans garniture

autre que spirituelle. Tout le monde était en tenue de travail : chasuble violette, surplus blancs, tailleurs Chanel, sacs Vuitton.

Le retraité, qui sera remplacé à son poste par Mgr Vingt-Trois (qui n'est pas le fils de Jean...), s'est vu offrir deux ans de voyages gratuits sur Air France. En retraite comme en activité, il sera ainsi fidèle à la devise de la maison : « Montez au ciel et n'oubliez pas nos frais ».

Paul GALOIS

• Manifestation le 5 mars à Paris

Des papiers pour tous !

À l'échelle du pays, des centaines de milliers de travailleurs émigrés sont depuis des années contraints de vivre dans la précarité, privés des droits les plus élémentaires, parce qu'ils sont sans papiers. Depuis des années, les gouvernements et les préfets, quelle que soit leur étiquette politique, les maintiennent sous la menace permanente d'un contrôle qui conduirait à une expulsion. Depuis des années, ceux qui fuient la misère ou la répression dans leur pays d'origine, femmes, hommes, enfants, rencontrent ici, au lieu d'un travail, d'un logement décent, d'une école, les

tracasseries administratives, les emplois sous-payés et les marchands de sommeil... sans parler de la peur au coin de la rue ou à la sortie de la bouche de métro.

Il faut exiger l'arrêt des expulsions et la régularisation immédiate des sans-papiers.

Lutte Ouvrière appelle ses lecteurs et amis, tous ceux qui jugent que cette situation injuste n'a que trop duré, à manifester pour cette régularisation avec la Coordination nationale des Sans-papiers

**samedi 5 mars,
à 14 heures
place de la République**



• Centre hospitalier Lyon-Sud

Le personnel de nuit en colère

Depuis le 14 février, le personnel de nuit du centre hospitalier Lyon-Sud est en grève pour protester contre des conditions de travail qui n'ont cessé de se dégrader, faute de personnel.

Avec 11,5 postes d'infirmières qui restent vacants depuis des mois et des départs en retraite non remplacés, le personnel soignant a accumulé les heures supplémentaires, entre 150 à 200 par agent en 2004, et la situation ne semble pas près de changer en 2005.

Pour combler le manque de personnel, la direction fait fréquemment appel à des intérimaires. Dans les services où il y a deux infirmières, elle en fait déplacer une pour mettre à la place une intérimaire. L'infirmière mutée est priée de travailler dans un autre service qu'elle ne connaît pas. Résultat : on a régulièrement dans les services, la nuit, du personnel qui ne connaît pas forcément les malades, les protocoles de soins... Une situation très stressante et tout à fait insatisfaisante pour le personnel et pour les malades.

Exaspéré par cette mobilité imposée, ne supportant plus d'être considéré comme des pions que l'on manipule à volonté, le personnel de nuit s'est donc mis en grève une première fois le 10 février et a organisé plusieurs assemblées générales.

Environ la moitié des soignantes de nuit se sont engagées dans une grève reconductible à partir du 14 février. Même si elles sont toutes réquisitionnées, elles continuent leur mouvement et ont eu à cœur de s'adresser dans un tract à leurs collègues de jour, qui rencontrent les mêmes difficultés. Par ailleurs, elles ont exigé de la direction que les réquisitions leur soient données au moment de leurs assemblées générales ou chez elles, et qu'elle embauche. Le personnel a obtenu le transfert de quatre infirmières de jour vers la nuit, ce qui risque cependant de se faire au détriment du personnel de jour.

Conscientes que ces premières avancées pourraient n'être que des paroles en l'air, les infirmières et les aides-soignantes ont reconduit la grève et les assemblées. Une assemblée de tout le personnel de nuit était également décidée le mardi 22 février pour faire le point et peut-être faire appel aux autres hôpitaux. En effet l'ensemble des établissements des Hospices Civils de Lyon (HCL) connaissent les mêmes problèmes, notamment à l'Hôpital neurologique-cardiologique où le personnel de nuit est en grève depuis plusieurs semaines pour les mêmes raisons.

Correspondant LO

• Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir)

Pour le maintien de l'hôpital

À Nogent-le-Rotrou, ville de 12 000 habitants située à la limite de l'Eure-et-Loir, de la Sarthe et de l'Orne, la maternité a fermé l'été dernier. Cette décision a été prise par l'Agence régionale de l'hospitalisation (ARH) sous prétexte de « sécurité sanitaire ». En réalité, comme dans bien d'autres petites villes, les autorités responsables avaient laissé la situation se dégrader sans effectuer les investissements nécessaires, pour mieux pouvoir justifier ensuite la fermeture.

Pourtant la maternité nogennoise réalisait plus de 300 accouchements par an. Et sur le département d'Eure-et-Loir le nombre de naissances est passé de 4 642 en 1998 à 5 025 en 2003, soit une augmentation de 8 %. La fermeture représente un recul important pour toutes les femmes de la région car la ville est assez isolée. Elles doivent désormais se rendre à Chartres ou à Dreux, où les hôpitaux, par manque de personnel, ont réduit le temps d'hospitalisation des mamans de 5 ou 6 jours en moyenne à 3 jours seulement.

Mais à Nogent d'autres

menaces pèsent désormais sur l'hôpital lui-même, en particulier sur la chirurgie où, dans le cadre du projet d'établissement adopté en février, la suppression de 6,5 postes a été décidée.

Le personnel et les habitants ont d'autant plus l'impression qu'on se moque d'eux que, au moment de la fermeture de la maternité, les autorités avaient prétendu qu'il fallait « sacrifier la maternité pour sauver l'hôpital ». Quant aux élus de gauche (président de la région Centre, maire de Nogent), qui s'étaient prononcés contre la fermeture l'an passé, ils se font désormais beaucoup plus discrets sur la question. Parce qu'il n'y a plus d'échéances électorales en vue ?

Pour s'opposer à la dégradation des services de santé de proximité indispensables à la population, le comité qui avait organisé plusieurs actions contre la fermeture de la maternité, l'an dernier, prévoit de relancer la mobilisation et envisage une manifestation courant mars.

Correspondant local

• Hospices civils de Lyon

Au fil des plans, ce sont les malades qui restent en plan

Les fermetures d'hôpitaux au fil des années, par les gouvernements de droite comme de gauche, provoquent une pénurie de lits disponibles dès qu'une épidémie éclate, comme celles qui se produisent actuellement dans la région Rhône-Alpes.

Du coup, les urgences sont vite saturées par l'afflux de malades nécessitant une hospitalisation et pour lesquels on ne trouve pas de lits. Devant cet afflux, le ministre de la Santé Douste-Blazy a déclenché le 10 février le plan Blanc, ce qui a pour conséquence de reporter des opérations programmées afin de libérer des lits, mais qui ne fait que déplacer le problème, quand on sait que le temps d'attente pour être hospitalisé est de plusieurs mois.

C'est ce qui a été décidé aux Hospices Civils de Lyon (HCL) et en particulier à l'hôpital Édouard-Herriot, avec en plus la réouverture de services fermés le week-end. En effet cela faisait trois semaines que plus de quarante malades passaient la nuit sur des couchettes dans les couloirs des urgences, avec un pic à plus de cinquante.

Une situation pas exceptionnelle due aux restructurations

Les années précédentes, la direction de l'hôpital mettait en place un plan hivernal, avec l'ouverture exceptionnelle d'un service de gériatrie fonctionnant avec du personnel temporaire. Et elle imposait des malades dans les services ayant des lits inoccupés, obligeant ces services à décom-

mander les malades pour lesquels ces lits étaient prévus. Cette année, il n'y a pas eu de plan hivernal, le service de gériatrie ayant été pérennisé, mais on a eu le plan Blanc.

La situation ne fait qu'empirer, les HCL continuant à fermer des lits. L'hôpital de l'Antiquaille (150 lits) a été fermé en juin. Un autre établissement de gériatrie de 40 lits a fermé à la même époque. En mettant en avant la rénovation et le confort des patients, la direction a favorisé les chambres individuelles, mais ainsi elle a diminué encore le nombre des lits. Depuis septembre, pour gagner des effectifs, des services ont été transformés en services de semaine, fermés le week-end, ce qui aggrave la pénurie. Des services jugés non rentables, parce que n'ayant pas un taux d'occupation suffisant, sont également fermés. Ce fut le cas à l'Hôtel-Dieu en fin d'année avec la fermeture de la réanimation et d'une partie de la chirurgie. Sans compter les fermetures exceptionnelles par manque de personnel et pendant les périodes de congés annuels.

L'absence de budgets suffisants

312 postes ont été supprimés aux HCL l'an dernier et un certain nombre de suppressions sont encore annoncées cette année. On demande aux infirmières de travailler en 12 heures le week-end. La direction essaie de convaincre les agents de mettre une partie de leurs RTT ainsi qu'une partie de leurs congés annuels sur le compte-épargne-temps.

Mais elle est loin de les convaincre, ceux-ci préférant avoir ces jours à disposition plutôt que d'attendre la Saint-Glinglin. La plupart du temps, le personnel est en sous-effectif et, dès qu'un service travaille au-dessus du minimum, on oblige une partie du personnel à aller travailler dans les services en déficit. Pratiquement aucun congé maladie ou maternité n'est remplacé. Les roulements sont continuellement bouleversés, au détriment de la vie privée. Chaque dégradation des conditions de travail est justifiée par la hiérarchie « pour raisons de service ».

Cette politique de restrictions budgétaires a des conséquences pour l'accueil des malades : attente de plusieurs mois pour une consultation ou une hospitalisation. Attente pour avoir les papiers permettant l'accès à la visite. Attente, une fois arrivé dans le service, que le malade précédent ait libéré le lit. Attente aux examens. Et, bien sûr, attente aux urgences, ce qui provoque parfois des incidents entre le personnel et les familles des malades, excédées et se sentant abandonnées.

Depuis une dizaine d'années, tous les gouvernements de droite comme de gauche ont sciemment limité les budgets de santé, avec les nombreuses difficultés que subissent personnel et malades. Cette politique d'économies est d'ailleurs imposée à l'ensemble des services publics, entraînant leur dégradation régulière. Il est temps de mettre un terme à cette politique néfaste.

Correspondant LO

• La Poste – Nantes

Restructuration à la Distribution

À Nantes Centre Courrier, la direction restructure encore la distribution en supprimant 7 tournées, ce qui correspond à 9 emplois appelés à disparaître. Les conditions de travail se dégradent. Tous les deux ans, les emplois passent sous le rouleau compresseur, et cela depuis 1985.

Pour l'instant, le nouveau redécoupage des quartiers n'est pas encore proposé mais on sait que certaines tournées vont être plus ou moins alourdies, et cela pèse sur l'ambiance.

Ce qui a changé aussi, depuis quelque temps, ce sont les queues de tri, les fins de tri pourrait-on dire : maintenant il y en a trois ou quatre car, tous les quarts d'heure, deux ou trois bacs arrivent. On est obligé de se redéplacer pour les trier et revenir ensuite sur sa position de travail. Cela vient s'ajouter au reste.

Devant la masse de travail, peu prennent la pause, beaucoup arrivent avant l'heure, un quart d'heure ou vingt minutes, pour faire correctement le travail imposé. La direction le sait mais n'en tient absolument pas compte dans ses calculs. Pour elle, le travail commence à heure fixe, ce qui est fait avant ne compte pas.

Cela ne l'empêche pas de prôner la qualité de service. Alors parlons-en ! Chacun peut voir le

retard de tri et de distribution. Des bacs attendent d'être triés le long des casiers, sans personne pour le faire du fait de vacances, de maladie et de non-remplacement, quand on est absent une seule journée par exemple. Certains jours, huit tournées restent à découvert. Quand on demande des comptes auprès de l'encadrement, car non seulement l'utilisateur n'a pas son courrier à temps mais le travail en retard nous tombe sur les bras en plus de celui de la journée, on nous répond... que maintenant c'est comme ça. Malgré tout, quand elle est obligée de chercher des remplaçants, la direction en trouve, mais les tournées sont si longues qu'ils finissent à toutes les heures, pour une paie des plus modestes.

Le directeur vient d'être promu dans une autre région et nous avons reçu une lettre nous félicitant, car pour La Poste en 2004 cela a marché du feu de dieu. Mais ce n'est la réalité ni pour nous, ni pour les usagers. Tout le monde sait qu'en campagne, pas très loin de Nantes, les bureaux se réduisent et que dans l'agglomération le nombre de facteurs diminue, alors qu'il y a plus d'habitants.

Devant cette situation qui s'aggrave, beaucoup d'entre nous disent qu'aujourd'hui, public et privé, c'est la même galère. Pas seulement pour les conditions de travail et les bas salaires.

Correspondant LO

• Guichets

Vente forcée

Aux guichets de La Poste de Nantes-Recette Principale, la pression commerciale est de plus en plus pénible. On oblige les guichetiers à vendre, pendant une heure donnée, un type d'objet précis (enveloppes prêt-à-poster, Chronopost, etc.) à des usagers... venus pour autre chose ! Les chefs, boostés par la hiérarchie, ont pour ordre de surveiller le guichetier et de véri-

fier qu'il met tout en œuvre pour placer ledit produit.

Sauter sur le client, très peu pour nous ! On a honte de proposer à qui attend ses Assedic ou son RMI un Chronopost pour on ne sait où.

La Poste, service public... de vente forcée ?

Correspondant LO

• Centre financier de Paris-Bretagne

On ne se laissera pas « mutualiser »

Le Centre financier de Paris-Bretagne, implanté à Nantes, doit d'ici la fin 2005 rejoindre les locaux de Nantes-Chèques au centre-ville. C'est pour la direction l'occasion rêvée de réorganiser les Modules, de « mutualiser ». Au passage elle veut supprimer de nombreux emplois en regroupant ce centre de 400 personnes qui, avec les services de Nantes-Chèques, gère tous les titulaires de CCP-Paris.

Et puis, il y a le projet appelé OCRE 2, pour gagner en productivité, rendre le travail encore plus répétitif et transformer les agents, qui font principalement de l'accueil téléphonique, en superviseurs qui « accrochent le client » en permanence. La pression commerciale est de plus en plus pesante. Des menaces sur les notations individuelles sont brandies, le stress et la politique du mépris envers les salariés aggravent les conditions de tra-

vail. De jeunes contractuels installés dans la précarité sont mis au pied du mur : vendre ou rejoindre le lot des chômeurs.

En plus, en-dehors de tout cadre légal, la direction veut mettre en place des « écoutes téléphoniques » ! Nous serions enregistrés et un spécialiste, chargé d'analyser notre manière de répondre aux appels, transmettra un rapport écrit, détaillé au chef de service. Il s'agit de nous couler dans un moule, avec des phrases-type à prononcer... des propositions commerciales à enchaîner de façon standardisée. La borne du « prêt à parler », du « prêt à penser », du « prêt à digérer » est franchie : une pétition contre ces méthodes a été signée par tout le monde.

Pour les usagers parisiens, ces évolutions ne sont pas sans effet. Par exemple, la nouvelle consigne est de ne plus examiner les prélèvements en attente pour

les titulaires de comptes, ce qui peut conduire à des rejets pour les personnes en situation financière fragile. C'est une consigne que nous n'appliquons pas : quand un prélèvement arrive alors que le compte n'est pas encore approvisionné, mais va l'être dans les jours qui suivent, nous « décodons » le prélèvement pour qu'il puisse être payé sans rejet. Mais cette tâche n'est plus jugée rentable pour la direction : entre autres, s'il y a un rejet, le « client » est taxé de 7,60 euros. La Poste gagne donc sur les deux tableaux : gain d'argent sur le dos de l'utilisateur et une tâche en moins permettant de justifier des suppressions d'emplois.

La voie dans laquelle s'engage La Poste est une attaque pour les postiers aussi bien que pour les usagers : une raison de résister pour le personnel de Paris-Bretagne.

Correspondant LO

• Bordeaux

Leclerc, prix bas sur les salaires

La SCASO, centrale d'achats des magasins Leclerc du Sud-Ouest, emploie 300 travailleurs permanents et des dizaines d'intérimaires pour préparer les commandes et répartir les marchandises, dans le froid et le bruit. Leclerc détourne des affiches de Mai 68 en prétendant défendre le pouvoir d'achat de la population, mais les salariés touchent au maximum 1100 euros net, primes comprises, en équipe.

Cette année, la direction n'a proposé que 2 % d'augmentation, soit 24 euros brut pour la plupart, que les syndicats ont refusés. Plus de 50 travailleurs se sont mis en grève avec la CGT, le 14 février, pour 150 euros pour tous, le paiement des paniers, la prise en compte de l'ancienneté, l'intégration des pauses dans le temps de travail et le paiement des jours de grève.

Les grévistes ont organisé un piquet aux entrées qui a paralysé partiellement l'entreprise, même si la direction a recruté des intérimaires. Ils ont eu la solidarité, notamment finan-

cière, de nombreux non-grévistes, des chauffeurs livrant les entrepôts et de travailleurs et syndicalistes CGT de la zone industrielle. Les grévistes ont aussi cherché à populariser leur mouvement dans les magasins Leclerc, notamment celui appartenant au directeur de la SCASO. Les salariés et les clients ont exprimé leur solidarité. Le directeur, en vacances, a envoyé ses gros bras et ses cadres avec des pancartes « La SCASO au boulot » ! Par ailleurs, les patrons ont été condamnés à 30 000 euros d'amende pour tripatouillage des comptes de l'entreprise : il y avait donc de quoi payer les augmentations de salaires !

Au bout de huit jours, les travailleurs ont décidé collectivement de reprendre le travail. Le patron n'a pas cédé mais, tous le pensent, les liens de solidarité créés seront un bon point de départ pour s'y remettre tous ensemble, dès que possible.

Correspondant local

• Moulinex

Des travailleurs laissés pour compte

Le jeudi 17 février dernier, quelque 80 ex-salariés de Moulinex ont manifesté devant la préfecture de Caen où se tenait une réunion du comité de suivi de la convention Moulinex, pour dénoncer la situation de nombreux travailleurs licenciés il y a plus de trois ans.

Sur les 2 880 ex-salariés inscrits à l'ouverture de la cellule de reclassement, « il reste 318 personnes sans solution » (289 dans le Calvados, 20 dans l'Orne et 9 dans la Manche), s'est félicité le préfet de Région après avoir affirmé que « 89 % des Moulinex ont trouvé une solution ». En fait ils ne sont que 1 340 travailleurs, c'est-à-dire moins de la moitié, à avoir trouvé une « solution durable » : aussi bien un emploi à plein temps qu'un CDD, une mission intérim de six mois ou un emploi partiel non désiré qui ne permet même pas de toucher le smic ! Qui peut donc dire, dans de telles conditions, que cette « situation durable » le sera encore demain ? Et par « solution », le préfet entend aussi la mise en préretraite à 54 ans par

le plan amiante : de nombreux travailleurs jetés comme des Kleenex, mais qui risquent en plus une mort prématurée.

Par ailleurs 82 millions d'euros ont été consacrés à la redynamisation économique et à la création d'emplois. Le comité de suivi annonce la création effective de 1 199 emplois (630 dans l'Orne, 505 dans le Calvados et 64 dans la Manche) et estime qu'il y en aura 4 351 d'ici trois ans. Non seulement on est loin du compte mais en fait il s'agit là d'un moyen de reverser l'argent public aux patrons qui, de toute façon, auraient embauché. Ainsi à Saint-Lô la société Softway (cartes à puce) se dote d'une nouvelle usine avec des « aides Moulinex » s'élevant à 3,7 millions, dont près de la moitié vient du département de la Manche.

Le préfet est content, tout comme les actionnaires de Moulinex et ceux de Seb. Quant aux salariés...

Correspondant local

• Renault (Siège social)

Que reste-t-il de Billancourt ?

Depuis quelque temps la presse écrite, la télévision, la radio s'intéressent à « la fin » de l'Ile Seguin à Billancourt. La démolition des bâtiments de cette usine est en effet spectaculaire.

Depuis février 1992, plus une voiture n'est sortie des chaînes de montage de l'« Ile ». Mais Renault Billancourt, ce n'était pas que l'Ile Seguin. En dehors de celle-ci, ateliers et bureaux étaient implantés sur une vaste surface surnommée le Trapèze, devenu aujourd'hui un immense terrain vague, où bulldozers et pelleteuses aplanissent le sol.

Pourtant, il reste encore plusieurs bâtiments où travaillent des centaines d'employés, en majorité de la direction informatique. À partir du 14 mars, par vagues successives, ces bureaux du Trapèze vont se vider de leurs occupants, qui tous appartiennent à cette direction, la DTSI. Nous serons environ 1500 à rejoindre de

nouveaux locaux : les techniciens de l'Exploitation à Montigny-le-Bretonneux dans les Yvelines, et le plus grand nombre d'entre nous au Plessis-Robinson dans les Hauts-de-Seine, un site dénommé Équinove, où travaillent déjà 600 collègues de la direction commerciale ayant quitté le Trapèze en juin 2004.

Cette migration, la direction la prépare depuis des mois. Elle nous inonde de e-mails faisant le point sur l'avancement des travaux et vantant les mérites de nos futurs bureaux. Elle a organisé des visites guidées de notre futur bâtiment, dont seul un étage est actuellement meublé. Nous savons tous, maintenant, ce qui nous attend : des bâtiments rectilignes plantés dans un environnement paumé, à côté de l'autoroute, sans un bistrot ni un restaurant à proximité, des locaux neufs mais réalisés à l'économie, des « plateaux » paysagers sans cloisonnement, où les bruits pourront se propager librement... et où la

ségrégation régnera entre les employés de Renault et leurs collègues prestataires, qui seront relégués sur deux niveaux et ne pourront se déplacer ailleurs sans être accompagnés ! Bravo la convivialité !

Ces dernières années, nous avons travaillé dans des bâtiments entourés de gravats, et les anciens de Renault s'étonnaient de voir le Trapèze devenu un champ de ruines. Mais au moins, à proximité, la place Nationale, ses cafés et ses restos permettaient de quitter l'environnement du travail. Et puis la ville de Boulogne est proche. Désormais, au Plessis, ce sera « métro boulot dodo », et pour beaucoup d'entre nous un allongement important du temps de transport et une augmentation de son coût.

Tout cela, entre autres, pour permettre aux actionnaires de Renault de réaliser une plus-value considérable sur la vente des terrains !

Correspondant LO

À l'Informatique, un plan qui ne passe pas

Ces derniers mois s'est déroulée la première étape du plan de « refondation » de l'informatique de Renault, la DTSI.

La direction envisageait dans un premier temps la filialisation pure et simple d'une grande partie de celle-ci. Suite à la mobilisation des salariés, au printemps 2004, elle a dû adoucir les modalités du démantèlement prévu. Mais pour les collègues du « Poste de travail », c'est-à-dire ceux qui s'occupent des installations téléphoniques, des PC, du support bureautique... la direction a maintenu son projet initial, qui consiste à transférer leur activité à la société Hewlett Packard. En même temps que ce transfert d'activité, 53 d'entre eux devaient, « au volontariat », être vendus à HP.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que, pour la direction, cette étape est plutôt loupée. Et pourtant, elle a tout mis en œuvre pour tenter d'impressionner les 53 salariés désignés et les « convaincre » de quitter Renault : des entretiens successifs avec les responsables de HP, programmés sur deux mois et demi, étaient censés leur per-

mettre de saisir une opportunité à ne pas rater

Hélas pour la direction, si Renault voulait se débarrasser de ces collègues, la société HP ne s'est guère montrée emballée de les reprendre, et les propositions qui leur ont été faites ont été plutôt dissuasives. C'est finalement une grande majorité d'entre eux qui refuse le transfert. Dans une démarche commune, ils viennent d'envoyer une deuxième lettre signée collectivement au directeur de l'informatique, demandant à la direction de procéder, au sein de Renault, aux reclassements auxquels elle s'était engagée pour les employés qui refuseraient le transfert chez HP.

On en est là, et la direction s'agite pour régler le problème : elle a proposé des départs en « CASA » (retraite anticipée) à des collègues d'autres secteurs pour libérer des postes, elle convoque les « non volontaires » pour discuter avec eux de leur avenir bref elle semble faire en sorte que les choses se règlent en douceur avec le « poste de travail », avant de passer aux étapes suivantes de sa « refondation ».

Mardi 22 février encore, plusieurs dizaines de salariés concernés ont tenu à manifester devant le bâtiment où se tenait une réunion du Comité Central d'Entreprise. De nombreux travailleurs sont donc désormais à reclasser. Ils ont mis la direction face à ses responsabilités. Qu'elle se débrouille, ils ne se satisferont pas de pseudo-propositions.

Correspondant LO

• Ex-salariés de Chausson à Creil (Oise)

Une victoire de la solidarité ouvrière

Après un mois de mobilisation, les 14 derniers ex-salariés de Chausson à Creil ont gagné leur combat contre Renault qui voulait les jeter à la rue sans autre forme de procès, en violation de tous les accords et engagements passés.

Le 11 février en effet, la direction générale de Renault a signé au siège de Boulogne-Billancourt l'accord garantissant à ces salariés qu'ils iront à la retraite avec le maintien de tous leurs droits, de la même façon que s'ils avaient bénéficié d'une préretraite classique. C'est-à-dire qu'ils ont obtenu exactement ce qu'ils revendiquaient.

Le recul du haut état-major de Renault, qui avait pris l'affaire en main, ne s'explique d'abord que parce que ces salariés ont relevé le défi, se sont propulsés dans toutes les usines Renault pour alerter les autres travailleurs du groupe. Et puis, quand leurs camarades les ont appelés à l'aide, les anciens salariés de Chausson se sont mobilisés et ont répondu présent.

C'est en 1996 que Renault avait repris 150 salariés dans cette filiale à Creil, pour répondre à leur revendication exigeant que personne ne soit jeté à la rue, garantie arrachée par la longue lutte des 1 000 travailleurs de Chausson en 1995. Ces travailleurs devaient être pour l'essentiel amenés progressivement, au fil des ans, jusqu'à la préretraite. C'est cela qui a été remis en cause par Renault.

Les auteurs de ce coup de

force n'avaient pas prévu que, près de dix ans après, plus de cent anciens salariés de Chausson se mobiliseraient de nouveau pour venir à l'aide de leurs camarades menacés. À trois reprises, aux côtés d'autres travailleurs de la région, en plus petit nombre, ceux-ci se sont rassemblés. D'autres ont fait savoir qu'en cas de besoin on pourrait compter sur eux. La presse et la télévision régionale ont relayé l'événement, tant le souvenir de l'âpre combat victorieux des travailleurs de Chausson a marqué les esprits. Beaucoup se sont remémoré cette lutte, dans laquelle les travailleurs ont montré qu'ils pouvaient répondre coup pour coup aux attaques patronales et gouvernementales. Les pouvoirs publics régionaux eux-mêmes ont insisté pour une solution rapide à ce conflit. Ils ne tenaient pas à voir se perpétuer ce qu'ils considéraient comme un climat malsain.

Le 16 février, il y avait encore du monde à la Bourse du travail de Creil pour fêter le succès de ce combat et affirmer que le cri de ralliement de la lutte des travailleurs de Chausson : « *Un pour tous et tous pour un jusqu'au bout* », n'était pas seulement un slogan, mais avait été jusqu'à aujourd'hui une réalité militante. Chacun espère que cela aidera tous les travailleurs qui ont suivi ce combat avec sympathie à reprendre confiance dans leurs propres forces pour répondre aux attaques qu'ils subissent.

Correspondant LO

• Arcelor

Profits et dividendes records

Le trust de la sidérurgie Arcelor vient d'annoncer pour 2004 des profits de 2,31 milliards d'euros, neuf fois supérieurs à ceux de 2003. Un quart des bénéfices supplémentaires est attribué par les patrons aux « synergies » réalisées depuis la création d'Arcelor par la fusion d'Usinor, d'Aceralia et d'Arbed... en clair, aux suppressions continues d'emplois.

Le trust prévoit de pour-

suivre la réduction de personnel en ne remplaçant pas les 1 700 départs annuels à la retraite pendant cinq ans et en fermant d'ici 2010 des usines en Belgique, en France et en Allemagne.

D'autre part, Arcelor a profité à fond cette année de la forte demande d'acier, qui lui a permis d'augmenter ses prix de 30 à 70 % selon les types d'aciers. Ce seront finalement les consommateurs qui, d'une

façon ou d'une autre, en supporteront la charge !

Enfin Arcelor s'est massivement désendetté, de 4 milliards d'euros ces trois dernières années, dont 2 milliards pour la seule année 2004. Ce qui augmente d'autant son enrichissement. Les actionnaires vont voir leurs dividendes de 2004 augmenter de 65 %.

Il serait temps que les salariés en fassent autant !

Correspondant LO

• SNCF - Service commercial

La direction programme les suppressions de postes

Au Comité central d'entreprise du 5 février dernier, la direction de la SNCF a annoncé son plan concernant les « Ventes France Europe » (VFE) pour la période à venir. En clair, il s'agit – toujours sous prétexte de rentabilité – d'amputer fortement les effectifs dans le secteur « Vente et relation commerciale » des Grandes Lignes.

Le projet de la nouvelle organisation du travail part du principe que seul un client difficile doit pouvoir accéder à un guichet. Dans ce qui devrait dorénavant s'appeler le Nouvel Espace de Vente, un lieu abondamment rempli d'automates de vente, un agent orientera le client qui osera se rendre encore dans une gare pour y acheter son billet ! Pour la SNCF, il s'agit d'habituer les voyageurs à utiliser les billets à domicile via Internet. À terme, le système « Ticket less » (qui porte bien

son nom : « sans ticket ») délivrera à l'usager uniquement un code à transmettre au contrôleur. Concrètement cela signifie, d'ici à 2007, quelque 2 330 postes supprimés dans la filière commerciale, dont 780 constitués de départs en retraite non remplacés et 1 550 autres postes que la SNCF envisage de « reclasser » comme elle dit, sans qu'on sache exactement où !

La CGT, la CFDT et l'UNSA ont bloqué la discussion du projet et celle-ci a été renvoyée au prochain CCE. Mais en attendant, la direction applique sa politique, en particulier en ce qui concerne la suppression de nombreux guichets de vente et la réorganisation des gares de moyen et faible trafics. Pour ces dernières, il s'agit de déterminer les amplitudes selon l'importance du trafic voyageurs. Les heures d'ouverture pourront ainsi être réduites à quelques heures par jour... jusqu'à la fermeture complète du guichet.

Un seul agent pourra assurer l'ouverture de deux à trois gares pendant le même service. Autant dire que les conditions de travail des cheminots comme le service aux voyageurs n'iront pas en s'améliorant.

Pour l'heure, aucune véritable réaction syndicale n'a eu lieu contre ce projet de réduction des emplois. Mais bien des cheminots, qui en ressentent déjà les effets, manifestent leur

mécontentement, parfois par la grève comme cela a été le cas récemment, en Gare de Lyon, à Paris.

De façon plus générale, les motifs de mécontentement ne manquent pas à la SNCF : plan fret, refonte de la filière Traction, de la filière commerciale, abandon progressif de la médecine de soins, réorganisation des bureaux administratifs, projet de simplification des pro-

cédures de sécurité lors des travaux, filialisation des services, etc.

Tous ces plans et autres projets ne visent qu'à faire le maximum d'économies dont pâtiront les travailleurs. Mais il n'est pas dit que cette offensive ne rencontre pas, un jour prochain, une réaction des cheminots à sa hauteur.

Correspondant LO

• SNCF - Dépôt de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne)

Les roulants se rebiffent !

Au Dépôt de Villeneuve-Saint-Georges, en banlieue parisienne, où environ 230 agents de conduite s'occupent du transport de fret, une grève a bloqué le trafic du 7 au 11 février, à l'appel de la CGT et de Sud-Rail.

Telle a été la réponse donnée à la direction qui prétextait une baisse de la charge de travail pour décréter que nous étions onze de trop à l'effectif. Et surtout, nos salaires étant liés à différentes primes de conduite (prime aux kilomètres parcou-

rus en particulier), ils se retrouvaient amputés. Or le trafic fret ne baisse pas, puisqu'aux dires mêmes de la direction, il augmente... mais au profit des filiales routières de la SNCF comme Géodis, Calberson, etc.

Si, avec le fret, la SNCF organise elle-même sa propre concurrence, on ne voit pas pourquoi ce serait aux cheminots d'en faire les frais, par une baisse de salaire en particulier. Nous étions d'ailleurs prêts à le dire de vive voix à Guillaume Pépy, bras droit du président de

la SNCF Louis Gallois, si celui-ci avait eu le courage de venir comme prévu à une rencontre avec les cheminots du dépôt. Mais le jour dit, le jeudi 10 février, alors que nous l'attendions de pied ferme, il a fait faux bond. Allez savoir pourquoi !

Reste que pour l'instant la direction n'a cédé que sur diverses primes et quelques mutations. Ce qui n'est certainement pas satisfaisant.

Correspondant LO

• SNCF Paris Gare de Lyon

Après la grève de dix jours...

Suite à la grève de dix jours aux guichets des ventes, du 19 au 28 janvier 2005, l'ambiance a changé tant du point de vue des grévistes que du côté des patrons qui ont dû reculer sur les roulements qu'ils prétendaient imposer.

Du côté des grévistes dix jours ont redonné le moral, alors que du côté patronal c'est

le temps de la revanche.

Ainsi prétextant une pseudo-séquestration pendant la grève, la direction envisage de sanctionner une vingtaine de grévistes dont de nombreux militants syndicaux.

Cela a eu pour effet non seulement de renforcer les liens entre ceux qui ont fait grève mais aussi d'émouvoir les non-

grévistes et les cheminots des autres secteurs de la gare, comme l'Accueil ou la Maintenance, qui signent pour le moment une pétition exigeant qu'il n'y ait pas de sanctions.

La solidarité s'organise et est prise en main par de nombreux cheminots. Il n'est pas dit que la direction arrive à ses fins.

Correspondant LO

Gonflée !

Les Nouveaux Espaces de Vente de la SNCF, les « NEV », sont testés dans deux villes, dont Metz.

Début 2005, la direction locale a bien dû constater que « le NEV est malade », que son « fonctionnement n'est pas satisfaisant » et que sur le chantier « l'ambiance n'est pas au beau fixe ». Elle continue en expliquant aux cheminots que « les solutions doivent émaner de vous qui vivez ce nouvel espace de ventes au quotidien » ou encore « nous espérons que l'ensemble de l'équipe participera à cette réflexion collective. Faute de quoi, d'autres

décideront encore quels emplacements il faut poser à tel endroit et à tel moment. Et le NEV de Metz restera claudiquant ! »

Voilà une direction locale qui, appliquant sans rechigner les consignes de la direction nationale, constate que rien ne marche correctement et que tout le personnel est mécontent. Et de rendre les salariés responsables, s'ils n'ont pas les bonnes idées pour remédier à la situation. Par définition, la direction nationale de la SNCF avec ses projets délirants, ne peut pas avoir tort !

• Belgique

La lutte à AGC-Automotive

Après 80 jours de grève, 350 grévistes d'AGC-Automotive (vitrages automobiles) à Fleurus ont rejeté le projet d'accord proposé par la direction et les conciliateurs désignés par le ministre du Travail.

Les travailleurs ont été stupéfaits et indignés en découvrant les exigences de la direction. Celle-ci propose le maintien de 249 licenciements (sur 840 salariés), que 60 autres salariés « en probation » soient soumis à évaluation mensuelle, et la levée de la protection légale des délégués syndicaux. La direction veut acheter cette protection, qui équivaut à quatre années d'indemnités par délé-

gué, pour avoir les mains libres. Si elle se montre prête à mettre le prix pour se débarrasser d'une opposition syndicale, elle ne concède que le minimum légal pour les autres travailleurs qui perdraient leur emploi, soit 15 000 euros brut en moyenne.

Il y aurait aussi perte de la garantie salariale. La nouvelle organisation du travail va entraîner de nombreuses mutations de postes, et la direction veut lier le salaire à la fonction, y compris si cela entraîne une baisse de revenu. De plus, la direction prévoit de faire appel à un audit externe pour établir une nouvelle classification salariale, et les travailleurs craignent

que cela soit prétexte à une seconde baisse des salaires. Enfin, les effectifs seraient réduits sur chaque ligne : une équipe de sept personnes étant par exemple ramenée à cinq, soit 30 % d'augmentation de la charge de travail.

Les conciliateurs sociaux avaient exigé un vote à bulletin secret. Les grévistes ont alors décidé de laisser entrer la presse dans leur assemblée pour qu'elle assiste aux votes : pour ou contre le vote à bulletin secret ? Pour ou contre le plan de la direction ? L'assemblée des grévistes a voté deux fois « contre », à main levée, et à l'unanimité, rejetant ainsi le

plan. La presse a présenté cette procédure comme une « manipulation », permettant « à une minorité de prendre l'usine en otage ». Quel dommage que les micros des journalistes ne puissent enregistrer les cadres et les contremaîtres qui, sur l'ordre de la direction, téléphonent à chaque salarié pour l'amener à reprendre le travail, parfois sous la menace de se retrouver « sur la liste » en cas de refus !

De leur côté, les travailleurs non grévistes (135 ouvriers sur 600) sont à ce point dégoûtés des cadences de travail imposées par la direction que certains confessent à leurs familles qu'ils souhaitent « que ceux qui sont

restés dehors l'emportent ».

La grève dure et les travailleurs se rendent compte de la difficulté de faire plier la multinationale Asahi Glass, qui possède plusieurs sites de production en Europe, par le seul blocage de l'usine de Fleurus. Mais l'arrogance et l'ampleur des attaques patronales pourraient peut-être ressouder grévistes et non-grévistes. Et surtout, ce qui pourrait donner du poids à la lutte des travailleurs d'AGC, serait de faire entendre aux travailleurs des autres entreprises qu'eux aussi pourraient être concernés par l'issue de l'affrontement.

Correspondant local

• SKF – Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire)

Quatre jours de grève pour les salaires

Du lundi 14 au jeudi 17 février, SKF, qui emploie 1 300 salariés en 2x8, en équipe de nuit ou en normale à la fabrication de roulements à billes dans son usine de Saint-Cyr-sur-Loire près de Tours, a été bloqué par la grève de plusieurs centaines de travailleurs de production.

La semaine précédente déjà, le mécontentement était perceptible, les négociations salariales annuelles venant à échéance sur un fond de ras-le-bol généralisé des conditions de travail.

« Ça sent la palette », entendait-on dans les ateliers – allusion aux feux que nous n'allions pas tarder à allumer pour nous réchauffer aux piquets de grève, si la direction n'accordait pas des augmentations substantielles. La colère commença à s'exprimer lors d'une première assemblée générale, bien suivie par les travailleurs de production le lundi 7 février. Il fut demandé à la direction d'avancer la troisième réunion de négociations. En vain.

Elle proposait 2,3 % d'augmentation générale, assortie de quelques dixièmes d'augmentation individuelle et promotionnelle, tandis que les syndicats CGT (majoritaire) et FO demandaient de 5 à 6 % avec un « talon » de 80 à 90 euros, ce qui semblait le minimum dans un contexte où SKF annonce des bénéfices en hausse de 60 %



tandis que la part revenant aux actionnaires passe de 33 à 50 %.

C'est finalement le lundi 14, lors d'une assemblée générale où nous nous sommes retrouvés près de trois cents venant de différentes équipes (pour un effectif total de 800 au premier collège), que la grève fut votée jusqu'au jeudi, la détermination des travailleurs rassemblés balayant les hésitations de certains responsables syndicaux.

Dès lors, toutes les entrées de l'usine furent bloquées par des piquets se relayant autour des feux de palettes, tandis que d'autres se réchauffaient en jouant au foot. Pas question de laisser sortir la production qui continuait en partie à être produite par une minorité de l'effectif, dont les travailleurs intérimaires.

En début de semaine, beaucoup étaient absents pour cause de maladie ou de jours de

modulation (RTT) et un certain nombre d'entre eux nous ont rejoints dans la grève un ou deux jours plus tard. Et alors que le patron se plaignait à la télévision et dans la presse d'une « minorité qui met l'usine en péril » et clamait « qu'on ne peut pas mettre en péril les prix de revient de l'entreprise », nous étions décidés à le faire céder.

Jeudi 17 février, la direction annonça qu'elle était prête à donner 3 % d'augmentation générale et à reprendre les négociations, si les grévistes acceptaient de laisser sortir immédiatement un camion chargé de pièces. Il fut décidé de laisser passer le camion. Cependant en début d'après-midi l'assemblée générale rejeta la nouvelle proposition d'augmentation : 3 % assortie d'une prime de 100 euros pour tous (grévistes et non-grévistes). Les syndicalistes furent renvoyés à la négocia-

tion, et la direction céda finalement 3,3 % d'augmentation générale, 0,2 % d'augmentation promotionnelle et l'étalement du prélèvement des jours de grève.

C'est sur cette base que l'assemblée décida la reprise du travail. Des techniciens du deuxième collège ont aussi participé à la grève : ils ont également obtenu 1 % d'augmentation générale en plus de ce que la direction avait envisagé.

SKF fait de gros bénéfices et n'a cependant pas hésité à fermer une usine en région parisienne l'année passée. À Saint-Cyr, une grève pour les salaires avait déjà eu lieu il y a deux ans. Avoir remis ça cette année n'est pas seulement bon pour notre portefeuille. C'est aussi comme ça que les patrons apprennent à nous respecter.

Correspondant LO

• Sealed Air – Cergy (Val-d'Oise)

Les ouvriers ne se laissent pas « délocaliser »

Depuis le 14 février, les travailleurs de Sealed Air Cergy, à Saint-Ouen-l'Aumône dans le Val-d'Oise, sont en grève.

Le groupe américain Sealed Air est le leader mondial de l'emballage industriel. Présent partout dans le monde, il emploie 15 000 salariés et environ 1 500 en France, dont 110 à Cergy.

Au mois d'octobre dernier, les travailleurs ont appris que leur patron prévoyait de fermer les sites de Cergy et de Joigny dans l'Yonne en 2006 et, dans le même temps, de construire une nouvelle usine à Piffonds, à une vingtaine de kilomètres de Joigny et 200 km de Cergy, qui regrouperait les travailleurs des deux sites fermés, avec tout de même 25 suppressions d'emplois à la clef. Le patron leur proposait en échange une prime ridicule.

Les ouvriers n'ont aucune garantie sur le travail qui les

attend. La seule chose claire est que, lors du transfert, le patron leur volera une partie de la prime de nuit et la moitié de leurs jours de RTT (11 au lieu de 22 !). Les travailleurs de Cergy refusent donc ce déménagement, d'autant plus que Piffonds est un village de 566 habitants, où les conjoints auront bien peu de chances de trouver un emploi. Comme le dit une salariée : « *Où mon mari, qui est gardien d'immeuble, va-t-il retrouver du travail ? Et si, deux ans après notre arrivée, notre usine ferme, où frapperons-nous ?* »

Après une première journée de grève en décembre 2004, les travailleurs ont recherché vainement un soutien auprès des élus locaux. Le maire de Saint-Ouen-l'Aumône, Alain Richard, ancien ministre socialiste de Lionel Jospin, a seulement déclaré que : « *Dans le bassin industriel, il y a des entre-*

prises qui s'en vont, il y en a qui arrivent... » Autant dire qu'il s'en est lavé les mains.

Le 2 février, l'ensemble du personnel de Cergy a donc signé une lettre adressée à la direction réclamant une prime pour tous, y compris ceux, nombreux, qui refuseront d'être « délocalisés ». Après avoir pendant des années enrichi les actionnaires, s'être détruit la santé pour un salaire proche du smic, ils veulent leur part des bénéfices, 215 millions de dollars en 2004 ! D'autant que la direction les a cyniquement remerciés, dans un courrier interne, pour les efforts fournis qui ont permis d'augmenter son chiffre d'affaires de 8 % en 2004.

La grève est partie le 14 février. Personne ne travaille dans les ateliers. Les grévistes sont allés voir les autres travailleurs du groupe à Épernon dans l'Eure-et-Loir et à Joigny dans l'Yonne où, à chaque fois, ils

ont été accueillis chaleureusement. À Joigny, ils ont appris que la direction voulait faire travailler les ouvriers les samedis pour compenser la perte due à la grève de Cergy. Mais après le passage de ceux de Cergy, bon nombre de salariés de Joigny ont refusé de faire les heures supplémentaires.

Les grévistes se réunissent tous les jours et partent informer de leur mouvement les autres travailleurs de l'agglomération de Cergy-Pontoise, dont ceux d'Axa et de Renault.

Après quatre jours de grève, la direction a fait savoir qu'elle était d'accord sur le principe d'une prime dont elle annoncerait le montant... le 25 février. Il lui a été répondu : « *Vous nous obligez à faire encore une semaine de grève, voire plus, si le montant ne nous convient pas.* » C'est dire que les grévistes sont prêts à obtenir satisfaction.

Correspondant local

• PCA Peugeot Citroën Aulnay-sous-Bois

Production en hausse, mais trop de personnel ?

Lors de la dernière réunion du Comité d'établissement, le 31 janvier, la direction de PCA se félicitait de l'augmentation des ventes mondiales du groupe de 2,7 % et du fait que l'usine d'Aulnay serait la plus productive du groupe, avec le modèle C3. En même temps, elle annonçait un sureffectif ouvrier parmi les caristes et certaines catégories de professionnels dans l'usine. Il y en aurait 268 en trop, sur un effectif total de 5 000 ! Comme si tous ces chiffres de bonne santé du groupe n'étaient pas le résultat du travail des ouvriers ? C'était en quelque sorte : vous avez fait la richesse du groupe, maintenant vous pouvez partir.

La direction voudrait faire pression pour que certains acceptent de partir dans d'autres usines de PCA, ou changent de métier dans l'usine. Elle parle aussi de faire partir en CASA (départ en retraite anticipé) 48 ouvriers. Mais elle le refuse pour la trentaine de ceux, nés en 1948, dont l'état civil marocain n'est pas précis et qu'elle considère nés le 31 décembre. Soit un mois après la fin du plan CASA !

Pour compléter le tableau et pour que la pression soit un peu plus forte, la direction a pondu tout un calendrier de jours, voire de semaines, non travaillés. Cela ne va sans doute rien lui coûter, grâce aux possibilités que lui donne la loi dite des 35 heures, avec l'annualisation du temps de travail

Si cela ne suffit pas, elle aura recours au chômage partiel. Mais là, elle sera mise en contradiction juridique : 400 travailleurs intérimaires sont en ce moment employés dans l'usine « pour accroissement temporaire de la charge de travail ».

Il serait pourtant simple de diminuer la production quotidienne, qui atteint des records : 1 500 voitures par jour. Mais, d'après le directeur de l'usine, « *diminuer la charge de travail de chaque salarié, ce n'est pas économiquement rentable...* » Un bel aveu !

Correspondant LO

Ils savaient !

Des jours durant, on a eu droit à la seule version qui faisait du conducteur de la passerelle mobile le « coupable ». Puis, le 23 février sur *France-Info*, le ministre des Transports a dû reconnaître qu'un rapport de l'Inspection du travail mettait en cause les passerelles mobiles utilisées par Air France. Après une douzaine d'accidents de passerelle en cinq ans, ce rapport demandait notamment à Air France de revoir ses consignes de sécurité. Aussitôt après l'accident du 1^{er} février, la direction d'Air France Orly avait envoyé toutes ses passerelles mobiles à la révision. Un hasard ? « Évitez de faire de la polémique » a lancé le ministre à la radio.

• Air France - Orly Mort d'une hôtesse, menaces de la direction

La grève des agents de piste

Vendredi 18 février, les agents de piste d'Air France à Orly se sont mis en grève dès qu'ils ont eu connaissance du risque de licenciement de l'un des leurs, que la direction met en cause dans l'accident ayant causé la mort d'une hôtesse, le 1^{er} février.

Avant même que ne soit connu le résultat des enquêtes du CHSCT (comité hygiène et sécurité-conditions de travail) et de la police, la direction tenait son « coupable » : ce travailleur. En fait, dès l'origine, elle avait mis en cause les deux agents affectés au débarquement de l'Airbus, surtout celui qui manœuvrait l'escabeau autotracté d'où l'hôtesse était tombée.

Les agents de piste sont malheureusement bien placés pour savoir dans quel contexte ce drame a pu survenir. Aussi, le 3 février, ils étaient allés exi-

ger de la direction l'arrêt du travail « *en mode dégradé* », c'est-à-dire le respect des procédures et consignes de sécurité, donc des moyens matériels et humains qui permettent d'assurer celle-ci. Le même jour, les CHSCT du personnel au sol et des navigants exigeaient que la direction se conforme à son propre règlement en remettant trois agents au sol par avion, alors qu'elle avait réduit leur nombre à deux depuis six mois.

En Piste, comme dans d'autres secteurs, la direction veut nous pousser à accepter de travailler en sous-effectif et à la limite des procédures de sécurité ou autres, parce qu'elle y gagne du temps et surtout de l'argent. Quand, pour satisfaire les milieux financiers et ses actionnaires, la direction d'Air France annonce vouloir faire 100 mil-

lions d'euros d'économies par an, c'est sur les travailleurs que retombe tout le poids de cette politique. Ici, elle ne remplace pas les départs en retraite. Là, elle supprime des postes, comme sur les moyen-courriers où elle a réduit d'une unité l'effectif des PNC (hôtesses et stewards), en pariant que cela n'aura pas trop de conséquences en cas de « problème ». En Piste, elle avait frappé encore plus fort en supprimant un tiers des effectifs au sol par avion ! Une politique qu'elle nomme Cible-Avion, mais où ce sont les travailleurs qui sont visés.

Un avion au sol ne rapporte rien. Immobilisé, il faut qu'il coûte peu en personnel (d'où, aussi, la réduction constante des équipes de nettoyage de cabine et des temps qu'on leur impartit, pour des salaires ne dépassant pas le smic) et qu'il

puisse repartir au plus vite. On voit le résultat !

Pour masquer le fait que cette course au profit peut avoir des conséquences mortelles, la direction s'est pressée d'incriminer un salarié. C'est ce cynisme patronal qui a provoqué la colère de ses camarades de travail, rejoints par des mécanos de piste à Orly et les agents de piste de Toulouse. En perturbant le trafic aérien durant plusieurs jours, leur grève a forcé les médias à parler un peu de ce que la direction voudrait cacher : leurs conditions de travail. Ainsi le 21 février, un reportage de France 3 a montré comment le conducteur d'un engin-passerelle ne pouvait voir, seul, ce qui se passait au-dessus et derrière lui.

Mardi 22 février, les grévistes ont suspendu leur mouvement. Mais bien des travailleurs étaient décidés à faire savoir, le 24 février, à l'occasion du Comité central d'entreprise, qu'ils n'accepteront pas qu'on sanctionne l'un des leurs, quand la première responsable de l'insécurité à Air France c'est la direction avec sa course démente à la rentabilité.

Correspondant LO

• Aéroport de Toulouse Blagnac

Les agents solidaires

À l'aéroport de Toulouse-Blagnac, la mise à pied et la menace de licenciement de l'agent de piste d'Orly a provoqué le dégoût et la colère des agents de piste d'Air France.

Dès le vendredi soir, ils débrayaient la demi-journée. Le week-end, le téléphone marchait fort entre les agents et le lundi matin, à la prise de poste, la totalité des agents décidait de partir en grève. L'équipe d'après-midi allait les suivre à près de 80 %.

Si l'action avait cette ampleur, c'est qu'en plus de l'écoeurement

face à la sanction contre l'agent, les agents de piste de Blagnac connaissent, tout comme ceux d'Orly, le sous-effectif et la dégradation des conditions de travail. Laisser passer le sale coup de la direction d'Air France sans réagir, c'était l'encourager à s'attaquer demain à n'importe lequel d'entre eux. Les grévistes faisaient le tour de l'aérogare en distribuant un tract, rencontrant un large soutien des salariés des différentes entreprises de l'aéroport. Dans la plupart, sous-effectif et dégradation des conditions de travail sont aussi la règle.

Leur grève allait provoquer des retards et l'annulation de plusieurs vols au départ de Blagnac, malgré le zèle de la direction à tenter de briser leur mouvement. Celle-ci mettait sur la piste tous les chefs disponibles et, comme ce n'était pas suffisant, des cadres étaient rappelés de chez eux.

Les agents de piste, pour une fois spectateurs des efforts de l'encadrement, relevaient d'importants manquements aux procédures de sécurité et alertaient l'inspecteur du travail. Pour casser la grève, la direction faisait fi de toutes les

procédures. Ne serait-ce que pour cela, c'est elle qui mériterait dix fois le licenciement !

Le lendemain matin, les agents de piste découvraient que la direction avait fait venir de tout le territoire des cadres pour remplacer les grévistes. Les agents décidaient alors de suspendre la grève. Après avoir exprimé leur solidarité, ils restaient bien décidés à repartir en grève si la direction persistait dans ses menaces de licenciement.

Correspondant LO

• Drame de Roissy

Des entreprises « blanchies »

Mi-février, la commission chargée de l'enquête administrative sur l'effondrement de la jetée d'embarquement de l'aérogare 2 E de Roissy, le 23 mai 2004, a rendu son rapport au ministre des Transports.

Peu avant, l'architecte qui avait conçu le projet, le bureau d'études qui l'avait mis au point, ADP (Aéroports de Paris), les constructeurs, le bureau vérificateur avaient, chacun, plus ou moins accusé tous les autres pour dégager sa propre responsabilité. Pourtant, si quatre personnes avaient été tuées et plusieurs autres blessées sous des dizaines de tonnes de béton, de métal et de verre, eux avaient tort de s'inquiéter.

Le 16 février, le quotidien *Les Échos* titrait : « La commission d'enquête blanchit a priori les entreprises ». En effet elle a bien pointé les facteurs qui ont fragilisé le bâtiment. Mais sa conclu-

sion est que, pour les détecter, il aurait fallu non pas un bureau d'études, mais deux, et indépendants l'un de l'autre, ce que la réglementation exige pour les ponts et tunnels, mais pas pour les aéroports.

Des poursuites judiciaires mettront-elles en lumière des fautes que le rapport administratif aurait négligées ? Cherchera-t-on un « lampiste » ? En tout cas, on sait déjà que la justice ne risque pas d'incriminer la course à la rentabilité, car aucune loi ne s'oppose à celle-ci, bien qu'on ait vu ses effets néfastes se manifester dès la construction du terminal.

Car qu'est-ce qui fait qu'avant même son ouverture il y a eu des blessés graves et un mort sur le chantier, sinon la pression mise sur ceux qui y travaillaient par une pyramide de donneurs d'ordre : Air France, futur utilisateur du terminal ; ADP, qui le faisait construire et allait le gérer ;

les firmes du BTP qui, pour tenir les temps et les coûts, imposaient des rythmes fous sur le chantier... Et rappelons que la commission de sécurité avait aussi repoussé l'ouverture du terminal car elle y estimait la sécurité non assurée.

L'objectif des commanditaires était d'ouvrir ce terminal au plus vite, et à moindre coût que le terminal 2 F, entré en service peu avant. Air France venait d'être privatisé et de devenir N° 1 européen du transport aérien en fusionnant avec KLM. Il s'agissait qu'il puisse accroître son activité – et ses parts de marché – à partir de sa plate-forme de Roissy.

Officiels, publications spécialisées, grande presse, tous vantaient les possibilités de développement du « hub » d'Air France à Roissy. Le sixième terminal de Roissy-2, réservé à Air France et à ses associées de SkyTeam (Aeromexico, Alitalia, CSA, Delta, Korean et, depuis peu, KLM,

United, Continental...) devait donc ouvrir au plus vite.

Sa neutralisation après l'accident n'avait rien pour réjouir la direction d'Air France. Elle affirme qu'elle lui aurait occasionné un manque à gagner mensuel de 4 millions d'euros. Invérifiable, ce chiffre a surtout l'air d'un appel du pied aux autorités afin qu'elles « dédommagent » Air France, bien sûr de façon déguisée car dans l'Union européenne les aides aux compagnies aériennes sont désormais interdites, en théorie.

En fait, dès août 2004, on a rouvert une partie du terminal, puis une nouvelle salle d'embarquement finalement, pour citer un quotidien de l'économie, « *Air France a pu limiter l'impact* » du drame... sur ses affaires. Pour les milieux financiers, n'est-ce pas le principal ?

Correspondant LO

Devedjian et Ségolène Royal contre les grévistes

Le gouvernement s'est empressé d'appuyer la direction d'Air France en condamnant, par la bouche du ministre de l'Industrie Devedjian, la grève des agents de piste. Lundi 21 février, sur Europe 1, il l'a qualifiée de « *mouvement inacceptable* » et d'« *illé-gale* ».

Même radio, le lendemain : Ségolène Royal, dirigeante du Parti Socialiste et présidente de la région Poitou-Charentes, s'en est prise à « *l'explosion sauvage d'un mouvement de grève* ». Elle aussi l'a qualifiée d'« *illé-gale* », affirmant qu'elle n'est « *pas bonne (...)* pour l'entreprise », sans avoir un mot sur la politique d'Air France qui met en danger ses employés, ni sur les revendications des grévistes.

Les dirigeants du PS sont vraiment prêts à « l'alternance », c'est-à-dire à remplacer la droite. Mais ce ne sera pas pour mener une politique plus favorable aux travailleurs. Ceux qui en doutaient sont avertis.